

Banque Centrale du Congo (BCC)

Rapport de l'auditeur indépendant
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le 5 septembre 2024



Au Conseil de la
BANQUE CENTRALE DU CONGO
« BCC »
563, Boulevard Colonel Tshatshi
Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale du Congo tels qu'ils sont joints au présent rapport.

AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale du Congo qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le tableau de formation du résultat, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans le plan comptable de la banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la banque conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes N°4.1 (dernier paragraphe) et 10.1 des notes annexes des états financiers annuels, qui décrivent respectivement la situation des immobilisations non comptabilisées par la Banque Centrale du Congo et la situation du capital social non libéré à date.

Responsabilités de la Gouverneure et du comité d'audit de la banque relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par la Gouverneure le 13/08/2024 sur base des éléments disponibles à cette date.

La Gouverneure, assisté du Comité de Direction, est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans le plan comptable de la banque, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Il incombe au comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur indépendant.

ERNST & YOUNG RDC SARL



Baraka KABEMBA
Associé-Gérant

Expert-comptable agréé ONEC n°EC/16.00112
et agréé Banque Centrale du Congo

Le 5 septembre 2024

Annexe 1

Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit indépendant.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil de la Banque une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil de la Banque, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil de la Banque ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous obtenons des déclarations écrites du Conseil de la Banque et, le cas échéant, du Gouverneur de la Banque, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous devons signaler au prochain Conseil de la Banque, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ETATS FINANCIERS
Au 31 décembre 2023
(En millions de CDF)

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation
AVOIRS ET CREANCES EN OR ET ME HORS DTS	1	12 751 357	8 529 137	4 222 220
AVOIRS ET CREANCES EN OR	1.1	0	0	0
AVOIRS ET CREANCES EN ME	1.2	12 751 357	8 529 137	4 222 220
TITRES EN ME	1.3	0	0	0
AVOIRS ET CREANCES EN DTS	2	2 354 039	1 831 843	522 196
AVOIRS ET CREANCES EN DTS AUPRES DU FMI	2.1	2 354 039	1 831 843	522 196
AVOIRS ET CREANCES A VUE EN DTS AUPRES D'AUTRES IFNR	2.2	0	0	0
AVOIRS ET CREANCES EN MN	3	3 904 317	3 660 317	244 000
CONCOURS EN MN AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3.1	309 000	65 000	244 000
TITRES EN MN	3.2	3 595 317	3 595 317	0
AUTRES ACTIFS	4	1 652 226	1 324 929	327 297
IMMOBILISATIONS	4.1	624 976	551 436	73 540
AVOIRS ET CREANCES DIVERS	4.2	215 627	155 718	59 909
REGULARISATIONS ET SUSPENS	4.3	379 503	198 378	181 125
AUTRES ACTIFS DIVERS	4.4	432 120	419 397	12 723
TOTAL ACTIF		20 661 939	15 346 226	5 315 713

COMPTES HORS-BILAN (ACTIF)		31/12/2023	31/12/2022	Variation
Comptes hors bilan actif	12	17 365 243	15 278 072	2 087 171

PASSIF	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation
ENGAGEMENTS EN MN	5	8 553 754	7 821 296	732 458
BILLETS ET PIECES EN CIRCULATION	5.1	4 831 991	3 797 114	1 034 877
DEPOTS EN MN DES RESIDENTS	5.2	3 531 688	3 816 106	-284 418
DEPOTS EN MN DES NON-RESIDENTS	5.3	75	76	-1
REPRISES DE LIQUIDITE	5.4	190 000	208 000	-18 000
ENGAGEMENTS EN OR ET ME HORS DTS	6	128 685	510 296	-381 611
ENGAGEMENTS EN OR	6.1	0	0	0
ENGAGEMENTS EN ME	6.2	128 685	510 296	-381 611
ENGAGEMENTS EN DTS	7	7 961 452	5 098 414	2 863 038
ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LE FMI	7.1	7 947 522	5 088 064	2 859 458
ENGAGEMENTS EN DTS Env. LES AUTRES IFNR	7.2	13 930	10 350	3 580
AUTRES PASSIFS	8	2 882 359	1 123 468	1 758 891
ENGAGEMENTS DIVERS	8.1	249 827	96 418	153 409
REGULARISATIONS ET SUSPENS	8.2	282 441	430 037	-147 596
AUTRES PASSIFS DIVERS	8.3	2 350 091	597 013	1 753 078
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	223 654	144 802	78 853
FONDS PROPRES	10	661 502	331 369	330 133
RESULTAT DE L'EXERCICE	11	250 533	316 581	-66 048
TOTAL PASSIF		20 661 939	15 346 226	5 315 713

COMPTES HORS-BILAN (PASSIF)		31/12/2023	31/12/2022	Variation
Comptes hors bilan passif	12	17 365 243	15 278 072	2 087 171

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT

RUBRIQUES	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
1. Produits d'exploitation monétaire		251 301	267 389	-16 088
2. Charges d'exploitation monétaire		207 080	80 227	126 852
3. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (3)=(1)-(2)	2.1	44 221	187 162	-142 941
4. Produits d'exploitation bancaire		1 388 281	879 057	509 224
5. Charges d'exploitation bancaire		177 077	118 148	58 928
6. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (6)=(4)-(5)	2.2	1 211 204	760 909	450 295
7. Matières et Fournitures consommées		29 787	13 347	16 440
8. Services consommés		100 543	57 273	43 270
9. VALEUR AJOUTEE (9)=(3)+(6)-(7)-(8)	2.3	1 125 095	877 451	247 644
10. Produits divers		40 943	9 474	31 469
11. Subvention d'exploitation		0	0	0
12. Reprises sur provisions exigibles		143 704	56 013	87 691
13. Charges diverses		124 539	96 608	27 931
14. Charges du Personnel		540 092	333 969	206 123
15. Dotation aux Provisions exigibles		222 557	143 600	78 956
16. RESULTAT BRUT D'EXPL. (16)=(9)+(10)+(11)+(12)-(13)-(14)-(15)	2.4	422 554	368 761	53 793
17. Reprises s/Amort & Provisions N-exigibles		2 043	5 455	-3 412
18. Dotation Amort & Provisions N-exigibles		46 388	49 633	-3 245
19. RESULTAT COURANT D'EXPL. (19)=(16)+(17)-(18)	2.5	378 209	324 583	53 626
20. Produits exceptionnels et hors-exploitation		69 018	14 800	54 218
21. Charges exceptionnelles et hors-exploitation		196 693	22 802	173 892
22. RESULTAT EXCEPT. & H-EXPL. (22)=(20)-(21)	2.6	-127 676	-8 002	-119 674
Résultat courant d'exploitation (19)		378 209	324 583	53 626
Résultat exceptionnel et hors-exploitation (22)		-127 676	-8 002	-119 674
23. RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER (23)=(19)+(22)	2.7	250 533	316 581	-66 048

**Notes aux comptes annuels
de la Banque Centrale du Congo**

LIMINAIRE

Le Rapport des comptes annuels de la BCC pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'articule en quatre points suivants :

- le cadre juridique et le référentiel comptable ;
- les comptes du bilan et les comptes hors-bilan assortis des commentaires ;
- le tableau de formation du résultat et les commentaires ;
- les annexes.

Une brève introduction décrit le contexte économique et financier qui a caractérisé l'année 2023.

Les annexes comprennent :

- le tableau des flux de trésorerie ;
- la note de synthèse sur la Caisse de Retraite ;
- le tableau des provisions ;
- le tableau de variation des provisions ;

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES UTILISES

AFD	: Agence Française de Développement
AFREXIM Bank	: Banque Africaine d'Import -Export
ATS	: Automated Transfert system
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BIP	: Billet impropre à la circulation perforé
BM	: Banque Mondiale
BNB	: Banque Nationale de Belgique
BPS	: Banknote Processing Systems
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
Bon BCC	: Bon de la Banque Centrale du Congo
CAD	: Dollar Canadien
CADECO	: Caisse générale d'Epargne du Congo
CC	: Centime Congolais
CDF	: Franc Congolais
CDFM	: Franc Congolais Mutilé
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CGT	: Compte Général du Trésor
CHF	: Franc Suisse
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et des Crédits
CREDOC	: Crédit documentaire
CT	: Court terme
DAT	: Dépôt à terme
DCB	: Direction de la Comptabilité et du Budget

DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EPST	: Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
EUR	: Euro
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
FONER	: Fonds National d'Entretien Routier
FPI	: Fonds de Promotion de l'Industrie
FRPC	: Facilités pour la Réduction de la Pauvreté et pour la croissance
GBP	: Great Britain Pounds (Livre Sterling)
HDM	: Hôtel des Monnaies
IAS	: International accounting standards
IBP-NR	: Impôt sur le bénéfice et profit des prestataires des non-résidents
IDA	: International Development Association
INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
IPR	: Impôt Professionnel sur le Revenu
LT	: Long terme
MAD	: Mise à disposition
ME	: Monnaies étrangères
MN	: Monnaie nationale
MT	: Moyen terme
N/R	: Non-résidents
ONEM	: Office national pour l'emploi
PIB	: Produit intérieur brut
PPTE	: Initiative Pays Pauvres Très Endettés
RDC	: République Démocratique du Congo

RTGS	: Real Time Gross Settlement System
RVA	: Régie des Voies Aériennes
TFT	: Tableau de Flux de Trésorerie
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: Dollar américain
XAF	: Franc CFA
ZAR	: Rand sud-africain

INTRODUCTION

Les comptes annuels de la BCC à la fin de l'exercice comptable 2023 ont été essentiellement influencés par l'évolution des agrégats macro-économiques suivants :

- le taux d'inflation moyen de 19,9 % contre un taux de 8,4 % en 2022 ;
- le taux directeur de 25 % contre un taux de 7,5 % en 2022 ;
- le taux de change moyen de CDF 2.330,73/\$ contre CDF 2.004,5/\$ l'année précédente.

En outre, la comptabilité a enregistré les faits saillants ci-après :

- l'encaissement des ressources attendues du Trésor Public notamment celles découlant de la signature par la BCC et le Gouvernement, en décembre 2021, du Protocole d'accord sur la régularisation des créances sur l'Etat et de son Avenant d'avril 2022 ;
- la cassation de l'essentiel des dépôts à terme auprès de AFREXIM Bank ;
- les appuis à la balance de paiement reçus du FMI dans le cadre du programme FEC ;
- la signature de la convention de recapitalisation fixant les modalités de libération du capital social de la Banque Centrale par l'Etat.

Au 31 décembre 2023, le total bilantaire est de CDF 20.661.939 millions contre CDF 15.346.226 millions au 31 décembre 2022, soit un accroissement de CDF 5.315.713 millions expliqué par les faits ci-après :

A l'actif :

L'augmentation des avoirs et créances en or et en ME hors DTS de CDF 4.222.220 millions, des avoirs et créances en DTS de CDF 522.196 millions, des avoirs et créances en MN de CDF 244.000 millions et des autres actifs de CDF 327.297 millions.

- L'accroissement des « Avoirs et créances en ME » résulte essentiellement d'un effet conjugué de l'augmentation des disponibilités à vue auprès des non-résidents de CDF 4.496.554 millions, d'une part, ainsi que de la diminution des « Avoirs et créances en ME sur les Résidents » de CDF 274.334 millions observée sur les postes « placements à CT en ME auprès des correspondants étrangers » de CDF 330.088 millions et « des avoirs et créances à CT en ME sur les résidents » de CDF 197.870 millions, d'autre part ;
- la hausse positive observée dans les avoirs et créances en DTS est expliquée par la variation des cours de change ;
- la variation sur les avoirs et créances en MN est expliquée essentiellement par les facilités permanentes accordées aux Etablissements de crédit à hauteur de CDF 234.000 millions ;

- l'augmentation constatée dans les autres actifs est expliquée par l'accroissement des postes « immobilisations » de CDF 73.540 millions, « Avoirs et créances divers » de CDF 59.909 millions, « Régularisations et suspens » de CDF 181.125 millions ainsi que des « Autres actifs divers » de CDF 12.723 millions.

Au passif :

L'augmentation des engagements en MN de CDF 732.458 millions, des engagements en DTS de CDF 2.863.038 millions, des autres passifs de CDF 1.758.891 millions, des provisions pour risques et charges de CDF 78.853 millions et des fonds propres de CDF 330.133 millions.

La réduction des engagements en or et ME hors DTS et du résultat de l'exercice respectivement de CDF 381.611 millions et CDF 66.048 millions.

- La variation positive qui s'observe sur les Engagements en MN est justifiée par l'accroissement du poste de « Billets en circulation » de CDF 1.034.877 millions d'une part, et de la baisse des postes « Dépôts en MN de résidents » de CDF 284.418 millions et « Reprises de liquidités » de CDF 18.000 millions, d'autre part.
- La variation négative constatée au poste des Engagements en or et en ME hors DTS est justifiée principalement par la régression des dépôts des Pouvoirs Publics de CDF 367.657 millions.
- S'agissant des Engagements en DTS, la hausse observée est expliquée principalement par l'augmentation des engagements envers le FMI de CDF 2.859.458 millions.
- La progression des autres passifs résulte de l'effet conjugué de l'augmentation des postes « Engagements divers » et « Autres passifs divers » chiffrée respectivement à CDF 153.409 millions et CDF 1.753.078 millions d'une part, et de la diminution du poste « Régularisations et suspens » de CDF 147.596 millions d'autre part.

Le résultat de l'exercice est en baisse de CDF 66.048 millions passant de CDF 316.581 millions à fin 2022 à CDF 250.533 millions au 31 décembre 2023.

CADRE JURIDIQUE ET RÈGLES D'ÉVALUATION COMPTABLE

1. Cadre juridique

Statut juridique

La BCC est une institution de droit public, dotée de la personnalité juridique. Elle jouit d'une autonomie de gestion. Elle est régie par les dispositions de la loi organique n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la BCC

¹. Il ressort de cette loi les dispositions ci-après :

Capital social de la Banque

Le capital social de la BCC est entièrement souscrit par l'Etat et libéré suivant les modalités arrêtées entre la BCC et le Gouvernement (article 6).

Objectifs et missions légales

Selon les articles 9 et 10 de la loi précitée, la BCC accomplit toutes les missions de banque centrale, notamment :

- assurer la stabilité du niveau général des prix ;
- soutenir la politique économique générale du Gouvernement ;
- garder les fonds publics ;
- veiller à la sauvegarde et à la stabilité monétaire ;
- définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
- contrôler l'ensemble de l'activité bancaire ;
- exercer le rôle du conseil économique et financier du Gouvernement.

En outre, elle est appelée à :

- réglementer l'ensemble de l'activité bancaire ;
- émettre des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal ;
- définir et mettre en œuvre la politique de change ;
- détenir et gérer les réserves officielles de change de la République ;
- contribuer à la stabilité du système financier ;
- promouvoir un système national de paiement sécurisé, efficient et solide ;

¹ A la suite de l'approbation par le Ministre ayant les Finances dans ses attributions de l'adoption des normes comptables Internationales par la Banque Centrale, les premiers états financiers conformes à ces normes seront ceux sur les comptes clos le 31 décembre 2023. Par conséquent, les règles comptables définies par la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 ne s'appliqueront pas sur les comptes NPC à fin 2023.

- réglementer les marchés monétaires et promouvoir les marchés des capitaux;
- collecter des données et élaborer des statistiques ;
- tenir un registre pour la centralisation des informations sur les crédits bancaires et sur les entreprises.

Activités et opérations autorisées par la loi

Afin d'atteindre ses objectifs et assurer ses missions, la Banque selon l'article 12 peut notamment :

- ouvrir dans ses livres des comptes en espèces et en titres financiers au profit de l'Etat, des provinces, des entités territoriales décentralisées, des établissements de crédit, des prestataires des services d'investissement, des sociétés d'assurances et de réassurance, des banques commerciales étrangères, des banques centrales étrangères, des institutions financières nationales et internationales, des Etats étrangers, des organisations internationales, des projets de l'Etat et des personnes morales expressément autorisées par le Gouverneur ;
- ouvrir et conserver des comptes en espèces et en titres financiers auprès des établissements de crédit ou tout autre établissement financier, des banques centrales étrangères, des banques commerciales étrangères, des dépositaires centraux de titres et des institutions financières internationales ;
- intervenir sur les marchés financiers, soit en achetant, soit en vendant ferme, au comptant ou à terme, soit en prenant et en mettant en pension, soit en prêtant ou en empruntant des créances ou des titres négociables, libellés en monnaie qu'elle détermine ;
- effectuer des opérations de crédit avec des établissements de crédit sur base de garanties appropriées ;
- émettre et racheter ses propres titres d'emprunts ;
- prendre en dépôt des titres financiers, des pierres et métaux précieux, se charger de l'encaissement de titres et intervenir pour compte d'autrui dans des opérations sur valeurs mobilières, autres instruments financiers ou métaux précieux ;
- effectuer des opérations sur des instruments sur taux d'intérêt ;
- escompter des traites ou des billets à ordre émis dans le cadre d'activités commerciales, industrielles ou agricoles ;
- effectuer des opérations sur des monnaies étrangères, sur or ou d'autres substances, pierres et métaux précieux ;
- effectuer des opérations en vue du placement et de la gestion financière de ses avoirs en monnaies étrangères ou d'autres éléments de réserves externes;

- obtenir du crédit à l'étranger et, à cette fin, consentir des garanties ;
- effectuer des opérations relevant de la coopération monétaire régionale ou internationale.

Opération non autorisée par la loi

L'article 16 interdit à la Banque de :

- poser des actes de commerce qui ne ressortent pas de son objet social ;
- accepter les parts des sociétés commerciales comme garanties ;
- accorder des prêts et avances non couverts par une garantie appropriée, sauf pour les crédits visés à l'article 20 de la loi organique ;
- garantir les dettes et engagements de l'Etat, des provinces, des entités territoriales décentralisées et des entreprises ou organismes publics ;
- acquérir des biens immobiliers qui ne sont pas destinés aux besoins de son exploitation.

Structure d'organisation

Le Conseil de la Banque présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale est l'organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour orienter les politiques de la Banque, en superviser l'exécution et en contrôler la gestion (article 34).

Le contrôle des opérations financières de la Banque est exercé par un collège de trois commissaires aux comptes nommés et, le cas échéant, relevés de leurs fonctions par le Premier Ministre, sur proposition du Ministre ayant les Finances dans ses attributions délibérées en Conseil des ministres. La durée de leur mandat est de trois ans renouvelables une fois. (Article 48).

En dehors du Siège de Kinshasa, la Banque comprend, à fin décembre 2023, 10 Directions provinciales, 14 Agences autonomes et 19 Agences mandataires.

A fin décembre 2023, la BCC employait 1.658 agents dont 1.251 hommes et 407 femmes.

Régime fiscal

En se référant à son article 7, les avoirs, les biens et les revenus ainsi que les opérations et transactions de la BCC sont exemptés de tous impôts, taxes et droits. Elle reste cependant redevable légal devant le fisc.

Par conséquent, la BCC collecte et déclare la TVA sur toutes les transactions économiques effectuées avec les tiers.

Rapports avec les Pouvoirs publics

En tant que conseiller économique et financier du Gouvernement, la BCC peut d'office ou à la demande du Gouvernement, émettre des avis ou des conseils sur toute politique ou mesure que le Gouvernement envisage de prendre dans le domaine économique, financier ou monétaire (articles 10 et 27).

La BCC assure la garde des fonds publics aux conditions déterminées par une convention signée par elle et l'Etat. Ce dernier est représenté par le ministre ayant les Finances dans ses attributions. En outre, elle remplit les fonctions de gardien des fonds des provinces, des entités territoriales décentralisées et des organismes publics en application des conventions spéciales (article 26).

Cependant, conformément à son article 67, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit au pouvoir central, à la province et aux entités territoriales décentralisées ainsi qu'aux organismes ou entreprises publics. L'acquisition directe des instruments de leur dette par la Banque est également interdite.

2. Résumé des principales dispositions légales, principes comptables et règles d'évaluation

Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier de la BCC commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Selon la loi organique n°18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la BCC :

- Les règles comptables de la BCC établies conformément aux principes comptables internationalement admis, sont approuvées par le Conseil de la Banque sur avis du ministre ayant les finances dans ses attributions. (Article 88)
- Dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice comptable, les comptes annuels certifiés par le collège des commissaires aux comptes et par un auditeur externe sont approuvés par le Conseil et communiqués au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement. Ils sont publiés au Journal officiel et sur le site de la BCC. (Article 83).
- Les comptes annuels publiés seront accompagnés d'un rapport dans lequel la Banque fournit tous les éléments d'information sur son activité et sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Il sied de signaler que la répartition du résultat est approuvée par le Conseil en conformité avec la présente loi organique, après certification préalable des états financiers par l'auditeur externe et par le collège des commissaires aux comptes. (Article 88).

Principales méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables et règles d'évaluation adoptées par la Banque sont les suivantes :

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût direct d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

Immobilisations	Durée de vie
Immeubles d'habitation	10 à 40 ans
Autres immeubles	10 à 40 ans
Mobilier	4 à 10 ans
Véhicules particuliers	2 à 5 ans
Véhicules utilitaires	2 à 4 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	4 à 10 ans

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'Arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par l'Arrêté ministériel.

Constatation des produits et charges de l'exercice

Les revenus de la BCC proviennent principalement des intérêts et commissions tirés sur les opérations avec la clientèle, des profits sur les opérations de change et de la redevance de suivi de change. Les principales charges de la Banque sont constituées des intérêts et des commissions payées ainsi que des frais généraux.

Réserves générales et Réserves spéciales

Selon l'article 90 de la loi organique précitée, en cas de résultat bénéficiaire et aussi longtemps que le total des fonds propres est inférieur à 10 % des actifs rentables de la Banque, la totalité du résultat est affectée à la réserve générale.

Une fois que ce ratio de 10 % est atteint, 20 % du résultat bénéficiaire sont affectés à la réserve générale. Sur le reliquat, le Conseil de la BCC peut décider d'affecter des montants déterminés à la réserve spéciale. Le solde est intégralement versé au compte courant du Trésor.

En outre, l'article 91 dispose qu'en cas de résultat déficitaire, la perte est amortie par imputation sur les réserves spéciales. Si celles-ci ne permettent pas d'amortir intégralement la perte, le reliquat est imputé à la réserve générale.

Cependant, lorsque le total des fonds propres est inférieur à 5 % des actifs rentables de la Banque, ou si ce total est inférieur à 10 % pendant trois années consécutives, l'écart doit être couvert par l'Etat qui doit alors, dans les six mois de la clôture de l'exercice comptable concerné, recapitaliser la Banque pour un montant qui porte ses fonds propres au minimum à 10 % de ses actifs rentables (article 93).

Provisions pour départs à la retraite

Le statut des agents de la Banque accorde au personnel lors du départ à la retraite, une indemnité de fin de carrière et une pension complémentaire de retraite, calculées sur base de l'ancienneté et du dernier salaire.

En vertu de l'Ordre de Service n° 063/12 du 30/03/2012, portant modification du régime de la pension complémentaire, la Banque liquide sous forme d'allocation unique pour les agents actifs admis à la retraite une pension complémentaire. Celle-ci est calculée et liquidée au même moment que l'indemnité de fin de carrière.

Cette pension complémentaire est également reconnue aux agents qui décèdent en cours de carrière et aussi à ceux qui sollicitent et obtiennent une retraite anticipée. Un montant forfaitaire est estimé pour ce faire.

Les montants à liquider pour chaque exercice font l'objet de provision.

Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres de la Banque en monnaie nationale (CDF) au taux du jour de la transaction.

Les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères, sont convertis au cours de change indicatif publié par la Banque et résultant du marché interbancaire en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les bénéfices et pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque (en or et en monnaies étrangères) à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères, sont exclus du tableau de formation de résultat.

Les pertes dont question ci-dessus sont à charge de l'Etat. Quant aux bénéfices, ils seront inscrits à un compte spécial dit « compte de réévaluation » et affectés à l'amortissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Banque. Il ne pourra en être disposé autrement que par un accord spécial entre la BCC et le Gouvernement.

Provisions pour dépréciation des crédits à la clientèle

Les provisions pour créances irrécouvrables ainsi que les provisions extraordinaires sont fixées par le Conseil de la Banque.

Emissions monétaires

Les émissions monétaires sont considérées comme des dettes de la Banque vis-à-vis des opérateurs économiques détenteurs de la monnaie nationale. Les bénéfices résultant du retrait de la circulation des billets de banque sont affectés, sur accord du Ministre ayant les Finances dans ses attributions, à la reconstitution du stock de signes monétaires.

Engagements hors-bilan

Les obligations reçues ou données par la Banque ou par l'Etat, pour lesquelles la mise à la disposition (livraison) des biens, de l'engagement (fonds, devises, titres ou services) est différée ou conditionnée par la réalisation d'un événement ultérieur, sont comptabilisées dans les engagements hors bilan sans effet sur la situation nette.

Engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC

Les engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC versés dans les comptes de la BCC sont comptabilisés, d'une part, au bilan pour les versements reçus et les paiements de la BCC aux bénéficiaires, et d'autre part, en hors-bilan pour les versements reçus et les remboursements de la RDC, le cas échéant.

COMPTES DU BILAN ET HORS-BILAN

1. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES HORS DTS

Les avoirs et créances en ME hors DTS ont connu une hausse de CDF 4.222.220 millions passant de CDF 8.529.137 millions à fin 2022 à CDF 12.751.357 millions à fin 2023.

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Avoirs et Créances en OR	0	0	-
Avoirs et Créances en ME	12 751 357	8 529 137	4 222 220
Total	12 751 357	8 529 137	4 222 220

1.1. Avoirs et créances en or

Au 31 décembre 2023, ce poste affiche un solde nul.

1.2. Avoirs et créances en ME

Le tableau ci-dessous donne la composition des avoirs et créances.

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Avoirs et créances à vue en ME sur les N/R	12 259 016	7 432 374	4 826 643
Encaisses en monnaies étrangères	62 847	80 365	-17 517
Disponibilités à vue en ME corresp. étrangers	12 196 169	7 352 009	4 844 160
Avoirs et créances à court terme en ME sur les NR	29 483	359 571	-330 088
Provisions versées crédocs à change couvert	-	-	-
Placements à C/T ME corresp étrangers	29 483	359 571	-330 088
Avoirs et créances à vue en ME sur les Résidents	353 030	429 493	-76 464
Disponibilités à vue en ME corresp. Locaux	350 885	424 250	-73 364
Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	2 144	5 244	-3 100
Avoirs et créances à CT en ME sur les Résidents	109 828	307 699	-197 870
Placements à C/T ME corresp. locaux	87 286	267 570	-180 284
Provisions versées crédocs à change couvert	22 542	40 128	-17 586
Total	12 751 357	8 529 137	4 222 220

La variation observée sur ce poste de CDF 4.222.220 millions résulte essentiellement, d'une part, de l'accroissement des disponibilités à vue auprès des correspondants étrangers de CDF 4.844.160 millions ; et d'autre part, de la diminution des placements auprès des correspondants étrangers de CDF 330.088 millions ainsi que des placements auprès des correspondants locaux de CDF 180.284 millions.

En augmentation

- les rachats auprès du Trésor des devises encaissées sur financement extérieur de l'IDA, de la BAD, de l'Union Européenne ainsi que du projet CD2 de l'ordre de USD 621,3 millions ;

- les appuis à la balance de paiement de USD 407,2 obtenus du FMI dans le cadre du programme économique (FEC) du Gouvernement;
- les achats des devises auprès des banques agréées (adjudications) de USD 218,5 millions ;
- les recettes d'adjudications des obligations du Trésor Public de USD 181,4 millions ;
- les approvisionnements par la BRI des correspondants locaux de CDF 171 millions ;
- les encaissements des dépôts à terme auprès de la BRI de USD 167,3 millions ;
- le flux net de la ponction de la réserve obligatoire en devises de USD 128 millions ;
- le cash collatéral de USD 40 millions reçu des banques agréées dans le cadre du refinancement.

En diminution

- les disponibilités auprès des correspondants étrangers de USD 532,6 millions consécutivement à la vente des devises aux banques locales ;
- les avoirs du Trésor Public de USD 204,6 millions correspondant au solde sur la fraction des allocations cumulatives obtenues du FMI en 2021 ;
- les dépôts à terme auprès d'Afrexim bank d'un import de USD 167,3 millions suite à leur révocation et le transfert du montant équivalent à la BRI ;
- les dépôts garantis échus d'un import de USD 100,1 millions et le transfert de leur montant à la BRI.

1.2.1. Encaisses en monnaies étrangères

ENCAISSES EN ME	DEVISES	Taux	CDF
CAISSE USD	20 344 195,00	2 679,6016	54 514 337 473
CAISSE EURO	2 581 155,00	2 977,4404	7 685 235 176
CAISSE CAD	7 520,00	2 030,4286	15 268 823
CAISSE JPY	19 000,00	18,9818	360 654
CAISSE GBP	10,00	3 432,5368	34 325
CAISSE CHF	2 220,00	3 187,4489	7 076 137
CAISSE XAF	137 647 500,00	4,5391	624 795 767
CAISSE ZAR	770,00	145,7550	112 231
TOTAL			62 847 220 586

Les encaisses en ME au 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

ENCAISSES EN ME	DEVISES	Taux	CDF
CAISSE SIEGE/USD	18 651 178,00	2 679,6016	49 977 726 411
CAISSE SIEGE/EUR	2 301 895,00	2 977,4404	6 853 755 170
CAISSE SIEGE/CAD	7 520,00	2 030,4286	15 268 823
CAISSE SIEGE/GBP	10,00	3 432,5368	34 325
CAISSE SIEGE/CHF	2 220,00	3 187,4489	7 076 137
CAISSE SIEGE/XAF	137 647 500,00	4,5391	624 795 767
CAISSE SIEGE/JPY	19 000,00	18,9818	360 654
CAISSE SIEGE/ZAR	770,00	145,7550	112 231
CAISSE LUBUMBASHI/USD	1 461 777,00	2 679,6016	3 916 979 988
CAISSE LUBUMBASHI/EUR	279 260,00	2 977,4404	831 480 006
CAISSE BUKAVU/USD	200 118,00	2 679,6016	536 236 513
CAISSE GOMA/USD	31 122,00	2 679,6016	83 394 561
TOTAL			62 847 220 586

1.2.2. Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants étrangers

Les avoirs à vue en ME auprès des correspondants étrangers s'élèvent à CDF 12.196.169 millions au 31 décembre 2023. Ils se déclinent comme suit :

CORRESPONDANTS	CAD	USD	EURO	Cours	CDF
BRI 2D USD/CPTE ORD PREAV 2		3 063 239 722,23		2 679,6016	8 208 262 060 871
BRI 2D IBRD/USD		3 360 348,45		2 679,6016	9 004 395 083
BRI 2D BAD/USD		5 737 082,05		2 679,6016	15 373 094 241
BRI PPTE EN USD		9 461 907,29		2 679,6016	25 354 141 913
BRI FMI EN USD		1 099 272 004,26		2 679,6016	2 945 611 021 450
BRI RO		316 643 315,55		2 679,6016	848 477 934 977
BRI INTERETS SUR BRI RO		10 980 586,23		2 679,6016	29 423 596 431
BRI 2D/CASH COLLATERAL		40 094 256,04		2 679,6016	107 436 632 636
BRI BALE 2D EURO/COMPTE ORDINAIRE			1 448 990,48	2 977,4404	4 314 282 794
BNB COMPTE ORDIN EUR			44 381,09	2 977,4404	132 142 050
BNB/BXL DEDOMMAGEMENT EUR			163 397,80	2 977,4404	486 507 211
BNB/BXL CPTE P 15 EURO			13 613,30	2 977,4404	40 532 789
BNB/BXL VENTE RAPPORT EURO			3 571,56	2 977,4404	10 634 107
BANQUE DE MAURICE/COM USD		813 889,64		2 679,6016	2 180 899 982
BANQUE DE MAURICE/COM EUR			4 846,97	2 977,4404	14 431 564
BANK OF CANADA CAD	23 046,79			2 030,4286	46 794 862
Total					12 196 169 102 961,50

1.2.3. Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers

CORRESPONDANTS	USD	Cours	CDF
BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT	11 002 717,31	2 679,6016	29 482 898 908
Total	11 002 717,31		29 482 898 908

Le solde de CDF 29.483 millions est la contre-valeur de USD 11.002.717,31. Il représente la valeur à fin 2023 des placements auprès d'AFREXIM Bank.

1.2.4. Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants locaux

Les disponibilités à vue en ME auprès des correspondants locaux au 31 décembre 2023 se ventilent comme suit :

CORRESPONDANTS	USD	EURO	Cours	CDF
EQUITY/ BCDC USD	43 386 724,83	-	2 679,6016	116 259 137 273,23
EQUITY/ BCDC EUR	-	5 293 644,29	2 977,4404	15 761 510 372,28
CITIBK CONGO RETROCESSION / BK FR	3 359 265,75	-	2 679,6016	9 001 493 878,53
CITIBANK USD /COMPTE ORDINAIRE	1 962 715,08	-	2 679,6016	5 259 294 468,71
CITIBANK C2D-2 SUBV RETRO USD	38 518 733,89	-	2 679,6016	103 214 860 961,62
ECOBANK USD	-12 172 070,20	-	2 679,6016	-32 616 298 783,23
TMB/CAISSE DE RETRAITE USD	116 209,92	-	2 679,6016	311 396 287,57
RAW BANK USD	39 470 378,19	-	2 679,6016	105 764 888 550,53
RAW BANK USD LIGNE DE CREDIT BM	755 826,80	-	2 679,6016	2 025 314 702,60
RAW BANK FONER-FPI-RVA	0,00	-	2 679,6016	0,00
RAW BANK EUR	0,00	8 092 977,81	2 977,4404	24 096 359 087,80
INTERETS PROJET C2D	571 424,64	-	2 679,6016	1 531 190 379,62
INTERETS PROJET C2D 2	103 108,18	-	2 679,6016	276 288 844,10
Total	116 072 317,08	13 386 622,10		350 885 436 023

1.2.5. Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux

Ce compte enregistre les fonds cantonnés auprès des correspondants locaux pour motif de « saisie arrêt ».

Au 31 décembre 2023, il affiche le solde de CDF 2.144 millions.

CORRESPONDANTS	Montant en USD	Cours	Contre-valeur en CDF
EQUITY/BCDC	433 388,00	2 679,6016	1 161 307 178
RAWBANK	366 776,66	2 679,6016	982 815 325
Total	800 164,66		2 144 122 503

1.2.6. Placements à court terme en ME auprès des correspondants locaux

CORRESPONDANTS	Montant en USD	Cours	Contre-valeur en CDF
RAWBANK /CAISSE RETRAITE	1 737 390	2 679,6016	4 655 513 694
TMB /CAISSE RETRAITE	750 000	2 679,6016	2 009 701 200
ECOBANK	30 086 843	2 679,6016	80 620 752 642
Total	32 574 233		87 285 967 535

Ce compte enregistre des placements en devises étrangères effectués auprès des correspondants locaux. Le solde de CDF 87.286 millions au 31 décembre 2023 est la contre-valeur de USD 32.574.233,25 placés auprès des banques agréées pour compte

de la BCC et de la Caisse de Retraite, pour des montants respectifs de USD 30.086.843,00 et USD 2.487.390,25.

1.2.7. Provisions versées pour CREDOC à change couvert correspondants locaux

CORRESPONDANTS	Montant en USD	Cours	Contre-valeur en CDF
RAWBANK EN USD	8 412 552,74	2 679,6016	22 542 289 782
T o t a l	8 412 552,74		22 542 289 782

Ce compte enregistre les provisions versées pour les crédits documentaires souscrits pour compte de la BCC. Au 31 décembre 2023, le solde de CDF 22.542 millions représente la contre-valeur de USD 8.412.552,74.

2. AVOIRS ET CREANCES EN DTS

2.1. Avoirs et créances en DTS auprès du FMI

Cette rubrique est ventilée comme suit (en millions de CDF) :

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Avoirs à vue en DTS auprès du FMI	2 354 039	1 831 843	522 196
Position dans la tranche de réserve	-	-	-
T o t a l	2 354 039	1 831 843	522 196

2.1.1. Avoirs à vue en DTS

Au 31 décembre 2023, les avoirs de la RDC auprès du FMI s'élèvent à CDF 2.354.039 millions, soit la contre-valeur de DTS 652.231.557 contre CDF 1.831.843 millions en 2022, équivalant à DTS 683.120.954.

La variation constatée résulte des mouvements ci-après :

Compte	31/12/2023 (DTS)	31/12/2023 (en millions de CDF)
Solde d'ouverture	683 120 954	1 831 843
Intérêts payés sur Allocations cumulatives nettes	-54 954 555	-168 765
Intérêts trimestriels sur les avoirs en DTS	24 085 276	75 477
Frais de gestion annuels du «Département DTS»	-20 118	-57
Différence de change	-	615 540
Solde au 31 décembre 2022	652 231 557	2 354 039

2.1.2. Tranche de réserve

Au 31 décembre 2023, la position auprès du FMI relative à la tranche de réserve est nulle.

Compte	31/12/2023 (DTS)	31/12/2023 (en millions de CDF)
FMI quote part (Souscription)	1 066 000 000	2 990 976
Avoirs du FMI dans la monnaie du pays sur le compte n° 1 et le compte Titres	-1 066 000 000	-2 990 976
Position dans la tranche de réserve	-	-

3. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIE NATIONALE

Les avoirs et créances en MN affichent un solde de CDF 3.904.317 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 3.660.317 millions au 31 décembre 2022, soit une progression de CDF 244.000 millions.

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Concours aux Etablissements de crédit	309 000	65 000	244 000
Titres en MN	3 595 317	3 595 317	0
T o t a l	3 904 317	3 660 317	244 000

3.1. Concours aux établissements de crédit

Ce poste représente le concours de la BCC en MN en faveur des établissements de crédit et autres institutions financières au travers des guichets de refinancement ainsi que des prêts spéciaux.

Il se ventile comme suit (en millions de CDF) :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Guichets de refinancement	234 000	-	234 000
Facilités permanentes	234 000	-	234 000
Guichet prêts spéciaux	75 000	65 000	10 000
Prêts spéciaux à LT aux banques agréées	75 000	65 000	10 000
T o t a l	309 000	65 000	244 000

A fin 2023, la Banque Centrale a accordé aux banques locales, à travers ses guichets de refinancement, des facilités permanentes pour CDF 234.000 millions et des prêts spéciaux à long terme à hauteur de CDF 10.000 millions contre CDF 65.000 millions l'année précédente.

3.2. Titres en MN

Ce poste renferme les montants des titres reçus de l'Etat dans le cadre du Protocole d'accord du 28 décembre 2021 sur la régularisation des créances et son avenant du 28 avril 2022, globalement chiffrés à CDF 3.595.317 millions.

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Portefeuille Titre Etat en MN	2 025 317	2 025 317	-
Titres de créance sur l'Etat en MN à recevoir	942 000	1 325 200	-383 200
Obligations de l'Etat en MN	628 000	244 800	383 200
Total	3 595 317	3 595 317	-

3.2.1. Portefeuille Titre Etat en MN

Le montant de CDF 2.025.317 millions représente la valeur du billet à ordre émis par le Trésor en couverture des pertes d'exploitation cumulées de la période allant de 2004 à 2019, des écarts de conversion ainsi que des intérêts à recevoir sur l'ancien titre de l'Etat.

3.2.2. Titres de créance sur l'Etat en MN à recevoir

Le montant de CDF 942.000 millions représente le solde non converti sur la créance initiale sur l'Etat convertible en obligations de CDF 1.570.000 millions. La créance non convertie est rémunérée au taux de 0,75 % l'an, conformément au Protocole d'accord de décembre 2021 sur la régularisation des créances sur l'Etat et son avenant d'avril 2022.

3.2.3. Obligations de l'Etat en MN

Le solde de CDF 628.000 millions représente le montant des obligations émises sur la créance initiale sur l'Etat convertible en obligations de CDF 1.570.000 millions, conformément au Protocole d'accord de décembre 2021 sur la régularisation des créances sur l'Etat et son avenant d'avril 2022.

Suivant le protocole d'accord, l'Etat doit émettre des obligations sur une période de cinq ans pour des maturités de deux, trois et cinq ans dans les proportions respectives de 50 %, 30 % et 20 % de la tranche annuelle des obligations à émettre qui est de CDF 314.000 millions. Ces obligations sont rémunérées au taux directeur plus 1 %.

4. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs sont passés de CDF 1.324.929 millions à fin 2022 à CDF 1.652.226 millions à fin 2023, soit une progression de CDF 327.297 millions suivant le tableau ci-après :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Immobilisations	624 976	551 436	73 540
Avoirs et créances divers	215 627	155 718	59 909
Régularisations et suspens	379 503	198 378	181 125
Autres actifs divers	432 120	419 397	12 723
T o t a l	1 652 226	1 324 929	327 297

4.1. Immobilisations

Les données des immobilisations se répartissent de la manière ci-dessous (en millions de CDF) :

Coût	Imm. & Terrains	Matériels roulants	Matériels & Mobiliers	Equipmt Inform.	Autres mat.	Immo en cours	Dép. à régulariser	TOTAL
Au 31/12/2022	387 889	59 735	81 080	69 476	155 172	169 115	81 485	1 003 953
Acquisitions 2023	-	10 958	1 697	1 102	2 683	4 842	18 245	39 527
Cession 2023	-	684	401	-	-	-	-	1 085
Régularisation 2023	14 541	5 267	96	151	11 175	-741	- 32 879	-2 392
Compl. Brut	99 937	16 900	19 450	16 794	43 382	-	-	196 464
Au 31/12/2023	502 367	92 176	101 922	87 524	212 412	173 216	66 851	1 236 467

Amort.	Imm. & Terrains	Matériels roulants	Matériels & Mobiliers	Equipmt Inform.	Autres mat.	Immo en cours	Dép. à régulariser	TOTAL
Au 31/12/2022	-160 860	-48 213	-68 672	-54 176	-120 598	-	-	-452 518
Dotation 2023	-11 072	-8 271	-2 675	4 868	- 12 957	-	-	-39 842
Cession 2023	-	574	401	-	-	-	-	974
Régularisation 2023	-	-	-	-	-	-	-	-
Compl. Amort	-41 532	-13 998	-17 010	-14 186	- 33 381	-	-	-120 106
Au 31/12/2023	-213 464	-69 907	-87 956	-73 230	-166 936	-	-	-611 493

Valeur nette	Imm. & Terrains	Matériels roulants	Matériels & Mobiliers	Equipmt Inform.	Autres mat.	Immo en cours	Dép. à régulariser	TOTAL
Au 31/12/2022	227 029	11 523	12 408	15 300	34 574	169 115	81 485	551 435
Au 31/12/2023	288 903	22 269	13 966	14 294	45 476	173 216	66 851	624 975
Variation	61 874	10 746	1 558	-1 006	10 902	4 101	-14 634	73 540

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées ont été calculées suivant la méthode linéaire. Le complément des valeurs enregistrées pour la réévaluation des immobilisations a été calculé conformément à l'Arrêté du Ministère des Finances N°/CAB/MIN/FINANCES/2024/002 du 24 janvier 2024 portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos au 31 décembre 2023.

La valeur nette comptable des immobilisations affiche un accroissement de CDF 73.540 millions passant de CDF 551.435 millions au 31 décembre 2022 à CDF 624.975 millions au 31 décembre 2023. La variation observée est expliquée par la plus-value de réévaluation et les acquisitions de la période.

Il sied d'indiquer, cependant, que trois immeubles de la Banque ne sont pas capitalisés et demeurent en attente d'expertise. Il s'agit des immeubles KIN 5, KIN

6 et KIN 62 situés respectivement sur le Boulevard du 30 juin à Kinshasa-Gombe, avenue Nguma à Kinshasa-Ngaliema et au numéro 44 de l'avenue Abbé Kahoze à Kinshasa-Kintambo.

Concernant l'immeuble KIN 5, bien que la BCC en détienne le certificat d'enregistrement (cfr Vol AI 435 Folio 149 du 22/01/2009), cette propriété est occupée par une institution publique tandis que l'immeuble KIN 62 (Vol AI 484 Folio 67 du 07/02/2013) fait l'objet d'un contentieux entre la BCC et un particulier. Quant à l'immeuble KIN 6 (Vol.ANG.14 Folio 148 du 20/03/2018), la concession a été partiellement rétrocédée à la Banque et est en attente d'aménagement.

4.2. Avoirs et créances divers

Les avoirs et créances divers sont passés de CDF 155.718 millions à CDF 215.627 millions, soit une progression de CDF 59.909 millions.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Avoirs et créances divers			
Avoirs et créances divers en MN			
Contentieux personnel	108	66	42
Débours à Récupérer	1 643	470	1 173
Prêts à CT en MN au Personnel	8 120	35	8 085
Prêts à MT en MN au Personnel	23 806	16 610	7 196
Prêts à LT au personnel en MN	20 007	7 327	12 680
Garanties à MT MN versées aux Eses privées	4	4	0
Garanties à LT MN versées aux Banques agréées	3	3	0
Garanties à LT MN versées aux Eses publ. & semi-publ.	1	1	0
Garanties à LT MN versées aux Particuliers	14	14	0
sous-total	53 706	24 529	29 176
Avoirs et créances divers en ME			
Prêts à MT en ME au Personnel	87 817	61 814	26 002
Prêts à LT en ME au Personnel	66 566	55 691	10 875
Garanties à LT en ME versées aux Entreprises privées	937	658	279
Garanties à MT en ME versées aux Entreprises privées	396	298	98
Garanties à LT en ME versées aux Banques agréées	449	532	-83
Frs ordinaires/ Autres N-Résidents ME	5 757	12 195	-6 438
sous-total	161 922	131 188	30 733
Total	215 627	155 718	59 909

4.2.1. Avoirs et créances divers en MN

Le poste « Avoirs et créances divers en MN » affiche une augmentation de CDF 29.176 millions imputable à l'accroissement des prêts accordés au personnel à CT, MT et LT.

4.2.1.1. Contentieux personnel

Le solde de ce compte est passé de CDF 66 millions à fin 2022 à CDF 108 millions au 31 décembre 2023, soit un accroissement de CDF 42 millions.

4.2.1.2. Débours à récupérer au personnel

Ce compte est constitué des sommes à retenir sur le personnel de la Banque. A fin 2023, il affiche une hausse de CDF 1.173 millions, passant de CDF 470 millions en 2022 à CDF 1.643 millions à fin 2023.

4.2.1.3. Prêts au personnel

A fin 2023, les prêts consentis au personnel ont augmenté de CDF 27.961 millions. Leur ventilation par maturité se présente comme suit :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Prêts à CT en MN au Personnel	8 120	35	8 085
Prêts à MT en MN au personnel	23 806	16 610	7 196
Prêts à LT en MN au personnel	20 007	7 327	12 680
T o t a l	51 933	23 972	27 961

4.2.1.4. Garanties versées

A fin 2023, ce poste n'a pas connu de variation.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Garanties à MT MN versées	4	4	-
aux Eses privées	4	4	-
Garanties à LT MN versées	17	17	-
aux banques agréées	3	3	-
aux Eses Publ & semi-Publ	1	1	-
aux Particuliers	14	14	-
Total	21	21	-

4.2.2. Avoirs et créances divers en ME

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs ord./Autres non-résidents en ME	5 757	12 195	-6 438
Garanties à LT en ME versées aux Entreprises privées	937	658	279
Prêts à MT en ME au Personnel	87 817	61 814	26 002
Prêts à LT en ME au Personnel	66 566	55 691	10 875
Garanties à MT en ME versées aux Entreprises privées	396	298	98
Garanties à LT en ME versées aux Banques agréées	449	532	-83
Total	161 922	131 188	30 733

4.2.2.1. Fournisseurs ordinaires/Autres NR en ME

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs ordinaires/Autres NR en ME	5 757	12 195	- 6 438

A fin décembre 2023, le compte « fournisseurs ordinaires/autres NR en ME » affiche un solde de CDF 5.757 millions contre CDF 12.195 millions à fin 2022, dégagant une variation négative de CDF 6.438 millions.

Ce solde résulte du netting entre les avances faites aux fournisseurs de CDF 14.876 millions et les engagements de CDF 9.119 millions.

4.2.2.2. Garantie à MT en ME versée aux Entreprises privées

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Garantie à MT en ME versée aux Entreprises privées	396	298	98

Ce compte enregistre la garantie contractuelle versée au fournisseur Marlink de USD 147.920. A fin décembre 2023, la variation découle des évolutions de cours de change.

4.2.2.3. Prêts à MT en ME au personnel

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Prêts MT en ME au personnel	87 817	61 814	26 002

Ce compte enregistre les prêts en ME octroyés au personnel par la Caisse de retraite. Le solde au 31 décembre 2023 représente l'encours des prêts de CDF 87.817 millions équivalant à USD 32.772.317,50.

4.2.2.4. Prêts à LT en ME au personnel

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Prêts LT en ME au personnel	66 566	55 691	10 875

Ce compte enregistre les prêts à LT accordés au personnel. Le solde au 31 décembre 2023 de CDF 66.566 millions, équivalant à USD 26.047.163,25 représente l'encours des prêts au personnel dans le cadre du projet crédits logement.

A fin 2023, ce prêt est déprécié à hauteur de CDF 3.230 millions du fait du sinistre enregistré sur le site de Mbudi à la suite de la montée des eaux du fleuve Congo en décembre 2023.

4.2.2.5. Garantie à LT en ME versée aux Entreprises privées

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Garanties à LT en ME versée aux Entreprises privées	937	658	279

Le solde de CDF 937 millions au 31 décembre 2023 est la contre-valeur de USD 345.810 et XAF 2.250.000 correspondant aux garanties locatives versées par la BCC.

4.2.2.6. Garantie à LT en ME versée aux banques agréées

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Garantie à LT en ME versée aux banques agréées	449	532	- 83

Ce compte enregistre les garanties versées par la BCC au système bancaire. Le solde de CDF 449 millions est la contre-valeur de USD 167.400.

4.3. Régularisations et suspens d'actif

Cette rubrique affiche une variation positive de CDF 181.125 millions.

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Comptes de régularisation			
Produits à recevoir	18 172	16 202	1 970
Produits d'intérêt post-comptés d'exploitation bancaire à recevoir	18 172	16 202	1 970
Charges payées ou compta.d'avance	1 695	1 191	504
Charges des opér. des marchés payées d'avance ou comptabilisées d'avance	1 375	723	652
Loyers payés et comptabilisés d'avance	209	-	209
Abonnements payés et comptabilisés d'avance	-	19	- 19
Diverses charges payées et comptabilisées d'avance	111	449	- 338
Comptes d'attente débiteurs	359 636	180 985	178 651
Suspens débiteurs	219 789	114 009	105 780
Opérations en attente en MN	219 789	114 009	105 780
Suspens débiteurs Etat	62 920	23 670	39 250
Suspens débiteurs Chambre de Compensation	1 981	3 937	- 1 956
Suspens débiteurs comptes courants	100 172	214	99 957
Opérations débitrices en attente	54 716	86 187	- 31 471
Sommes MAD BCC	-	-	-
Opérations débitrices en attente BCC	-	-	-
Débiteurs divers	860	2 765	- 1 905
Retraits des fonds en MN à justifier	575	2 532	- 1 958
Manquants des caisses à justifier	285	232	53
Stocks	138 987	64 212	74 775
Stocks matières & fournitures	138 987	64 212	74 775
Total	379 503	198 378	181 125

4.3.1. Comptes de régularisation

4.3.1.1. Produits à recevoir

4.3.1.1.1. Produits d'intérêts post-comptés à recevoir

Rubriques	Devise	31/12/2023	Taux	Contre-valeur (en millions de CDF)
Produits d'intérêts post-comptés à recevoir	DTS	4 531 669	3 609,2071	16 356
	USD	458 158	2 679,6016	1 228
	CDF	588		588
Total				18 172

Le solde de CDF 18.172 millions représente :

- la contre-valeur de DTS 4.531.669 équivalant à CDF 16.356 millions représentant les intérêts à recevoir du FMI sur les avoirs en DTS des mois de novembre et décembre 2023, se rapportant au trimestre échéant à fin janvier 2024 et exigibles en début de février 2024 ;
- les intérêts courus et non échus de l'exercice 2023 sur les dépôts à terme auprès d'AFREXIM Bank pour USD 458.158 équivalant à CDF 1.228 millions.
- Les intérêts courus et non échus de l'exercice 2023 de CDF 507 millions et la TVA y rattaché de CDF 81 millions, sur la facilité permanente accordée à la RAWBANK.

4.3.1.2. Charges payées ou comptabilisées d'avance

4.3.1.2.1. Charges des opérations des marchés et d'avance payées ou comptabilisées d'avance

Le compte affiche un solde de CDF 1.375 millions au 31 décembre 2023. Ce solde représente la charge d'intérêt sur les Bons-BCC souscrits en 2023 échéant en 2024.

4.3.1.2.2. Loyers payés et comptabilisées d'avance

A fin décembre 2023, le solde ce compte de CDF 209 millions correspond au paiement anticipatif de loyers pour le premier trimestre 2024.

4.3.1.2.3. Abonnements payés et comptabilisés d'avance

A fin décembre 2023, ce compte affiche un solde nul contre CDF 19 millions en 2022.

4.3.1.2.4. Diverses charges payées et comptabilisées d'avance

A fin décembre 2023, ce compte affiche un solde de CDF 111 millions contre CDF 449 millions en 2022.

4.3.2. Comptes d'attente débiteurs

4.3.2.1. Suspens débiteurs

Les suspens débiteurs sont passés de CDF 114.009 millions au 31 décembre 2022 à CDF 219.789 millions au 31 décembre 2023, soit une progression de CDF 105.780 millions comme repris dans le tableau ci-après :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Suspens débiteurs Etat	62 920	23 670	39 250
Suspens débiteurs Chambre de Compensation	1 981	3 937	-1 956
Suspens débiteurs comptes courants	100 172	214	99 957
Opérations débitrices en attente	54 716	86 187	-31 471
Total	219 789	114 009	105 780

4.3.2.1.1. Suspens débiteurs Etat

Au 31 décembre 2023, le compte affiche un solde de CDF 62.920 millions contre CDF 23.670 millions au 31 décembre 2022, soit une augmentation de CDF 39.250 millions.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Suspens débiteurs Etat	62 920	23 670	39 250
Total	62 920	23 670	39 250

Le solde de CDF 62.920 millions est formé essentiellement des montants de USD 10.700.000 soit CDF 21.098 millions représentant les avoirs de la BCC auprès de BNP PARIBAS FORTIS utilisés pour éteindre l'engagement de l'Etat congolais envers la société MIMINCO ; et de CDF 39.250 millions représentant la valeur des obligations émises erronément portées au CGT.

Il sied d'indiquer que le montant de USD 10.700.000 se rapportant au dossier MIMINCO avait été certifié par les Commissaires aux comptes à la demande du Ministre des Finances.

Concernant le montant de CDF 39.250 millions, une correspondance a déjà été adressée au Ministère des Finances pour la régularisation de ce suspens.

4.3.2.1.2. Suspens débiteurs Chambre de compensation

Le compte affiche un solde de CDF 1.981 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 3.937 millions à fin décembre 2022, soit une baisse de CDF 1.956 millions.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Suspens débiteurs Chambre de Compensation	1 981	3 937	-1 956
Total	1 981	3 937	-1 956

4.3.2.1.3. Suspens débiteurs Comptes courants

A fin décembre 2023, le compte affiche un solde de CDF 100.172 millions contre CDF 214 millions à fin décembre 2022, soit une augmentation de CDF 99.957 millions.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Suspens débiteurs comptes courants	100 172	214	99 957
Total	100 172	214	99 957

4.3.2.1.4. Opérations débitrices

Le poste enregistre les montants reçus des correspondants pour lesquels un complément d'informations est nécessaire avant leur dénouement.

Le solde de CDF 54.716 millions est formé des suspens en ME de EUR 155.680,82 et de USD 21.981.219,81. La variation affichée découle principalement de la régularisation de l'opération d'approvisionnement de USD 25 millions d'EQUITY BCDC par la RAWBANK.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Opérations débitrices en attente	54 716	86 187	-31 471
Total	54 716	86 187	-31 471

4.3.3. Débiteurs divers

4.3.3.1. Retraits des fonds en MN à justifier

Le compte « Retraits de fonds en MN à justifier » est constitué des encaisses physiques détenues par les caisses auxiliaires.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Retraits des fonds en MN à justifier	575	2 532	-1 958
Total	575	2 532	-1 958

A la clôture de l'exercice 2023, le solde de ce compte est de CDF 575 millions contre CDF 2.532 millions l'année précédente et est ventilé comme suit :

Caisses	31/12/2023
Caisse Direction des Ressources Humaines	25
Caisse Hôtel des Monnaies	550
TOTAL	575

4.3.3.2. Manquants des caisses à justifier

Au 31 décembre 2023, le compte affiche un solde de CDF 285 millions essentiellement formé des billets de banque envoyés à l'étranger pour le paramétrage des machines de traitement BPS C4 et M7.

Il y a lieu de noter que cet ajustement a été effectué à la clôture de l'exercice 2022 afin de constater l'absence de fonds dans la caisse BPS 208 en attendant le rapatriement desdits billets de banque.

4.3.4. Stocks

Au 31 décembre 2023, la valeur des stocks détenus dans les différents magasins au Siège et en Provinces est de CDF 138.987 millions contre CDF 64.212 millions au 31 décembre 2022, soit une progression de CDF 74.775 millions, expliquée par la livraison en fin d'année des signes monétaires commandés.

Ainsi les existants en stocks sont constitués des billets de banque et d'autres matières et fournitures comme détaillés dans le tableau ci-dessous :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stocks Billets bq & Pce.Monn.	125 506	47 899	77 607
Stocks d'imprimés	184	165	19
Stocks Matières premières	5 759	8 636	-2 877
Stocks de Fournitures	6 566	6 971	-405
Stocks Matières consommables	612	359	253
Produits finis	358	146	212
Prod semi-finis & prod en cours	1	35	-34
T o t a l	138 987	64 212	74 775

4.4. Autres actifs divers

Les autres actifs divers ont connu une progression de CDF 12.435 millions, passant de CDF 419.397 millions au 31 décembre 2022 à CDF 432.120 millions à fin décembre 2023.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Résultat d'exploitation des exercices antérieurs	0	1 981	-1 981
Clients non bancaires ordinaires en M.N.	38 337	3 456	34 881
Créances sur l'Etat en MN	369 331	389 959	-20 628
Intérêts à recevoir clients bancaires	24 000	24 000	-
Créances sous-traitants	163	0	163
Débours à réc Coopec et Sté Micro fin	289	0	0
T o t a l	432 120	419 397	12 435

4.4.1. Résultat d'exploitation des exercices antérieurs

Ce compte affiche un solde nul à fin 2023.

4.4.2. Créances sur les clients non bancaires ordinaires en MN

La créance sur les clients non bancaires se chiffre à CDF 38.337 millions à fin décembre 2023 contre CDF 3.456 millions au 31 décembre 2022, soit une augmentation de CDF 34.881 millions. Elle résulte de l'enregistrement des factures des clients de l'HDM principalement le Ministère des finances.

Le solde au 31 décembre 2023 est ventilé comme suit (en millions de CDF)

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
PROVINCE DE KINSHASA	46	0	46
ECOBANK	223	114	110
MINESU/SECRETARIAT GENERAL	0	-572	572
CLIENT DIVERS	-3	0	-3
MIN ENS PRIM SEC ET PROF	0	2 052	-2 052
MIN FINANCES	35 318	1 016	34 302
PROVINCE DU HAUT KATANGA	347	0	347
DGDA	701	210	491
DGI	590	0	590
CENTRE D'EV D'EXP & DE CERT	199	252	-53
SONAS	206	103	103
AFRIQUE DIGITAL	174	97	77
OCC	117	39	79
INSS/CNSS	55	41	14
ECOLE NATIONALE DES FINANCES	0	5	-5
HOLOGRAMME	76	57	19
ARSP	180	36	144
MICROPOP	0	5	-5
KASAI CENTRAL	107	0	107
Total	38 337	3 456	34 881

4.4.3. Créances sur l'Etat en MN

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Créances sur l'Etat en MN	369 331	389 959	-20 628
Total	369 331	389 959	-20 628

Ce compte enregistre la quotité de la créance sur l'Etat remboursable en cash conformément au Protocole d'accord du 28 décembre 2021 sur la régularisation des créances sur le Trésor public et son avenant du 28 avril 2022.

Au 31 décembre 2023, la variation observée de CDF 20.628 millions est expliquée par les paiements régulièrement effectués par le Trésor public au cours de l'année jusqu'au mois d'août 2023.

4.4.4. Intérêts à recevoir

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Intérêts à recevoir	24 000	24 000	0
Total	24 000	24 000	0

A fin 2023, le montant de CDF 24.000 millions représente les intérêts non encaissés au cours des périodes de janvier à avril, septembre et décembre 2021, à raison de CDF 4.000 millions par mois. Ces intérêts découlent des anciens titres de créance émis par le Gouvernement dans le cadre de la convention sur la recapitalisation de la BCC du 10 février 2011.

Conformément à l'article 2 de ladite convention, le billet à ordre de CDF 1.025.000 millions avait été émis avec une maturité de trois mois et un taux d'intérêt annuel de 9,76 % pour l'année 2011. Les intérêts applicables à la fin de chaque mois s'élevaient à CDF 8.300 millions pour la même année. Le montant à payer pour l'année suivante était à convenir entre parties au cours du dernier trimestre de l'année 2011.

Cependant dans les faits, le Gouvernement n'a pas pu respecter son engagement et s'est unilatéralement résolu à verser mensuellement à la BCC un montant forfaitaire de CDF 4.000 millions suivant des échéances non conventionnelles. Cette manière de procéder a occasionné des arriérés dans la perception des intérêts dus à la BCC sur la créance titrisée enregistrés dans le compte « intérêts à recevoir ».

4.4.5. Créances sous-traitants

Le solde de CDF 163 millions à fin 2023 représente le flux des manquants de caisses à imputer aux sociétés de sous-traitance de comptage de fonds.

4.4.6. Débours à réc. Coopec et Sté Micro fin

Le solde de CDF 289 millions à fin 2023 représente les fonds mis à disposition pour la relance des activités de la Coopec IMARA/Goma.

5. ENGAGEMENTS EN MN

Au 31 décembre 2023, les engagements en MN enregistrent une variation de CDF 732.458 millions passant de CDF 7.821.296 millions à fin 2022 à CDF 8.553.754 millions à fin 2023 et sont ventilés comme suit :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets en circulation	4 831 991	3 797 114	1 034 877
Dépôts en MN des Résidents	3 531 688	3 816 106	-284 418
Dépôts en MN des non-Résidents	75	76	-1
Reprise de liquidité	190 000	208 000	-18 000
T o t a l	8 553 754	7 821 296	732 458

5.1. Billets en circulation

Ce compte représente la valeur des billets de banque mis à la disposition de l'économie.

A fin décembre 2023, il affiche une variation positive de CDF 1.034.877 millions.

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets en circulation	4 831 991	3 797 114	1 034 877

5.2. Dépôts en MN des Résidents

Ce poste enregistre une variation négative de CDF 284.418 millions et est ventilé comme ci-dessous :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dépôts en MN des établissements de crédit	3 208 180	3 256 021	-47 840
Autres dépôts en MN des Résidents	323 507	560 085	-236 578
T o t a l	3 531 688	3 816 106	-284 418

5.2.1. Dépôts en MN des établissements de crédit

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dépôts en MN des banques agréées	3 195 683	3 251 839	-56 155
Comptes courants des banques agréées	863 218	3 251 839	-2 388 621
Comptes de réserves obligatoires	2 332 465	0	2 332 465
Dépôts des autres institutions financières	12 497	4 182	8 315
Dépôts des autres institutions financières	12 497	4 182	8 315
T o t a l	3 208 180	3 256 021	-47 840

5.2.1.1. Dépôts en MN des banques agréées

Ils représentent les avoirs des banques commerciales en les livres de la BCC.

A fin décembre 2023, les dépôts en MN enregistrent une variation négative de CDF 56.155 millions passant de CDF 3.251.839 millions à CDF 3.195.683 millions.

Aussi faut-il indiquer que la modification 46 de l'instruction n°10 aux banques a consacré la constitution de la réserve obligatoire selon la monnaie de dépôt ainsi que son indisponibilité durant la période de constitution. La réserve obligatoire est ainsi enregistrée dans des comptes indisponibles différents des comptes d'avoirs libres.

5.2.1.2. Dépôts des autres institutions financières

Ce poste est constitué des avoirs des autres institutions financières non bancaires (CADECO, COOPEC, Caisses communautaires et FINCA).

A fin 2023, il affiche un accroissement de CDF 8.315 millions comparativement à 2022, passant de CDF 4.182 millions à CDF 12.497 millions.

5.2.2. Autres dépôts en MN des résidents

Les autres dépôts en MN des résidents se résument comme suit :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dépôts en MN de l'Etat	311 808	548 898	-237 091
Comptes du Trésor	261 660	463 319	-201 659
Compte Général du Trésor	259 770	459 047	-199 278
Compte Ordonateurs Délégués	1 890	4 271	-2 382
Comptes des Pouvoirs Publics	50 079	79 700	-29 621
Comptes de Fonds de Contrepartie	0	0	0
Comptes des Fonds de Contrepartie Générale	0	0	0
Comptes des Fonds de Contrepartie PPTE	-	-	0
Comptes des Entités Admin Décentralisées	69	5 879	-5 811
Dépôts en MN des Entreprises Publiques & Semi-Publiques	11 646	10 869	778
Comptes de Dépôts à vue des Eses Publiques & Semi-Publiques	11 646	10 869	778
Dépôts en MN du Secteur Privé	54	318	-265
Dépôts en MN des Entreprises Privées	54	318	-265
T o t a l	323 507	560 085	-236 578

Ce poste affiche une baisse de CDF 236.578 millions à fin décembre 2023.

5.2.2.1. Dépôts en monnaie nationale de l'Etat

5.2.2.1.1. Comptes du Trésor

a) Compte Général du Trésor

Le Compte Général du Trésor affiche un solde de CDF 259.770 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 459.047 millions au 31 décembre 2022 dégageant une variation négative de CDF 199.278 millions.

Le solde de ce compte en comptabilité générale est formé par les soldes des comptes auxiliaires repris dans le tableau ci-dessous :

COMPTES	SOLDE (En millions de CDF)
00000000001 COMPTE GENERAL TRESOR PUBLIC	2 597 111
00000000028 DEPENSES EN URGENCE	- 2 520 695
00000000042 CREANCES DES BIENS ZAIRIANISES	971
00000000066 T.V.A. REMBOURSABLE	11 072
00000000067 Reliquat paie de salaires	23 966
00000000073 SURETE FINANCIERE DE REH. ENVI	31 523
00000000105 CENI	0
00000001714 DGM	0
00000001758 FONDS MINIER Pr. LES GEN.FUTUR	0
00000001828 RESSOURCES BONS ET OBLIG TRES	9 619
00000001842 APPUI BUDGETAIRE FMI COVID-19	601
00000001851 CONSEIL PRES. DE VEILLE STRATE	47
00000001869 FONDS NAT SOLID COVID-19	1
00000001878 APPUI BANQ MONDIALE-PERSE/EPST	10 319
00000001892 FORCES ARMEES DE LA RDC	76
00000001897 CONTRIBUTIONS S.O.S NORD-KIVU	1 956
00000001898 EXCEDENTS DE TRESORERIE TP	27 040
00000001920 APPUI BUDG BANQUE MONDIALE (B)	5 828
00000001921 FOLUCCO FONDS CONFISQUES	527
00000001922 APPUI BUDGETAIRE BM DPO	2 341
00000001924 Fonct. Pub.-Mise à la retraite	141
00000001925 URGENCES SECURITAIRES	54 697
00000001928 MAISON MILITAIRE CHEF ETAT	400
00000001936 APPUI BUDGETAIRE BM DPO-2	2 229
	259 770

b) Compte des Ordonnateurs Délégués

Le compte des Ordonnateurs Délégués a enregistré une baisse de CDF 2.382 millions passant de CDF 4.271 millions à CDF 1.890 millions d'une année à l'autre.

5.2.2.1.2. Comptes des Pouvoirs Publics

Ce poste regroupe les comptes des administrations publiques. Il a connu une baisse de CDF 29.621 millions passant de CDF 79.700 millions au 31 décembre 2022 à CDF 50.079 millions à fin décembre 2023.

5.2.2.1.3. Comptes de Fonds de Contrepartie

A fin 2023, la variation sur ce poste est nulle.

5.2.2.1.4. Comptes des Entités Administratives Décentralisées

Le poste des Entités Administratives Décentralisées a enregistré une baisse de CDF 5.811 millions passant de CDF 5.879 millions au 31 décembre 2022 à CDF 69 millions à fin décembre 2023.

5.2.2.2. Dépôts en MN des Entreprises Publiques & Semi-publiques

Les dépôts des Entreprises Publiques et Semi-publiques sont passés de CDF 10.869 millions au 31 décembre 2022 à CDF 11.646 millions au 31 décembre 2023, soit un accroissement de CDF 778 millions.

5.2.2.3. Dépôts en MN du secteur privé

Ce poste a enregistré une régression de CDF 265 millions passant de CDF 318 millions en 2022 à CDF 54 millions au 31 décembre 2023.

5.3. Dépôts en MN des non-résidents

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dépôts en MN des Autres Institutions Financières Non-Résidentes			
FMI compte n° 1	0	0	0
FMI compte n° 2	1	1	0
Banque Mondiale/AIDA	60	60	0
Banque Mondiale/BIRD	15	15	0
Sous-total	75	76	-1
Dépôts en MN des Organismes internationaux et autres NR			
Dépôts à vue des Organismes internationaux	0	0	0
Sous-total	0	0	0
Total	75	76	-1

Ce poste a connu une variation négative de CDF 1 million expliqué par l'évolution des cours de change.

5.4. Reprise de liquidités

Ce poste renseigne sur les engagements découlant de la souscription aux bons BCC par les banques commerciales.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Titres émis à intérêts post-comptés			
Billets de trésorerie à intérêts post-comptés	190 000	208 000	-18 000
Total	190 000	208 000	-18 000

A fin décembre 2023, le compte affiche le solde de CDF 190.000 millions contre CDF 208.000 millions à fin décembre 2022.

Le relèvement du taux directeur de 8,25 % à 25 % dans l'objectif de rendre attractif le bon BCC n'a pas suscité l'engouement attendu pour cet instrument de politique monétaire. Les banques ont été amenées à arbitrer entre les placements dans les obligations du Trésor en devises et le bon BCC dont le taux d'intérêt est plafonné.

Le tableau ci-après donne la situation des émissions des bons BCC suivant leur maturité :

Date	Maturité	Encours à fin 2023	%
27/12/2023	Bons BCC de 7 jours	115 000	61
27/12/2023	Bons BCC de 28 jours	20 000	11
19/12/2023	Bons BCC de 28 jours	10 000	5
13/12/2023	Bons BCC de 28 jours	15 000	8
06/12/2023	Bons BCC de 28 jours	10 000	5
29/11/2023	Bons BCC de 84 jours	10 000	5
22/11/2023	Bons BCC de 84 jours	5 000	3
18/10/2023	Bons BCC de 84 jours	5 000	3
		190 000	100

6. ENGAGEMENTS EN OR ET MONNAIES ETRANGERES HORS DTS

Ce poste a enregistré une régression de CDF 381.611 millions à fin décembre 2023 suivant le tableau ci-après :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagements en OR	-	-	-
Engagements en ME	128 685	510 296	-381 611
<i>Engagement en ME envers les résidents</i>	<i>127 559</i>	<i>509 453</i>	<i>-381 894</i>
<i>A. Engagement à vue en ME envers les résidents</i>	<i>127 559</i>	<i>503 691</i>	<i>-376 132</i>
<i>A1. Lori en ME des pouvoirs publics</i>	<i>117 058</i>	<i>484 715</i>	<i>-367 657</i>
<i>A2. Lori en ME des Entreprises publiques et semi-publiques</i>	<i>10 502</i>	<i>18 977</i>	<i>-8 475</i>
<i>B.Engagement à CT en ME envers les résidents</i>	<i>-</i>	<i>5 762</i>	<i>-5 762</i>
<i>Engagement en ME envers les non- résidents</i>	<i>1 125</i>	<i>842</i>	<i>283</i>
T o t a l	128 685	510 296	-381 611

6.1. Engagements en or

Ce poste affiche un solde nul.

6.2. Engagements en ME

6.2.1. Engagements en ME envers les résidents

Le poste des Engagements en ME envers les résidents affiche le montant de CDF 127.559 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 509.453 millions à fin 2022, soit une diminution de CDF 381.894 millions.

6.2.1.1. Engagements à vue en ME envers les résidents

Le montant des engagements à vue en ME envers les résidents a connu une baisse de CDF 376.132 millions, passant de CDF 503.691 millions à fin 2022 à CDF 127.559 millions à fin 2023.

Cette variation est expliquée par la diminution des engagements envers les Pouvoirs Publics de CDF 367.657 millions et des engagements envers les entreprises publiques et semi-publiques de CDF 8.475 millions.

6.2.1.1.1. Lori en ME des Pouvoirs Publics

Au 31 décembre 2023, ce poste se présente comme suit :

RUBRIQUES	Devise	31/12/2023 (Unité Dev)	31/12/2022 (Unité Dev)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)	Variation
Placement ME C2D 1	USD	0	0	0	0	0
Gestion des composantes 2,3 et 4 B	USD	275	275	1	1	0
Projet de renforcement des capacités en gouvernance	USD	1 196	1 196	3	2	1
CITY SUBVENTION C2D 1 RETROCESSION USD	USD	3 361 015	4 944 087	9 006	9 970	-964
CITY FONDS MINIERES USD	USD	885 038	6 253 759	2 372	12 611	-10 240
C 2D 1 EUR Subvention retrocession	EUR	201 578	201 578	600	432	168
CITY SUBVENTION C2D 2 RETROCESSION USD	USD	38 518 734	23 588 894	103 215	47 569	55 646
Fonds de roulement du Ministère de la Défense	USD	18 499	18 499	50	37	12
Ministère de l'environnement et conservation de la nature	EUR	1 268	1 268	4	3	1
Engagement TP	USD	0	204 668 862	0	412 730	-412 730
CITI INTERETS PROJET C2D	USD	571 425	571 425	1 531	1 152	379
CITI INTERETS PROJET C2D 2	USD	103 108	103 108	276	208	68
Total				117 058	484 715	-367 657

En augmentation :

- les approvisionnements du compte C2D 2 par l'AFD de USD 18.779.776,88 ;
- les encaissements des redevances fonds miniers pour les générations futures de USD 129.146,12 ;
- les encaissements du projet C2D de USD 214.838,93 ;

En diminution :

- les utilisations par le Trésor Public de ses avoirs de USD 204.668.862,09 ;
- les paiements divers des projets C2D pour USD 5.647.525,47 ;
- le transfert de fonds du projet Fonds miniers vers un compte auprès de EQUITY BCDC de USD 5.373.179,97 ;
- le paiement des divers frais et commissions pour USD 125.009,69.

6.2.1.1.2. Lori en ME des entreprises publiques et semi-publiques

Ces engagements se ventilent de la manière suivante :

Rubriques	Devise	31/12/2023 (Unité dev)	31/12/2022 (Unité dev)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Placement Caisse Retraite	USD	2 487 390	2 388 532	6 665	4 817
Société Nationale d'électricité	USD	19 868	19 868	53	40
Commissariat général à l'énergie atomique	USD	14	14	0	0
Société Nationale d'assurance	USD	667	667	2	1
Relance Miba	USD	687	687	2	1
BCC/Caisse de retraite USD	USD	1 382 648	38 711	3 705	78
Société Nationale d'assurance	EUR	130	130	0	0
Micro finance DSIF	USD	27 779	19 018	74	38
CONTRIBUTION BUDGET FONER-FPI-RVA	USD	-	6 942 700	-	14 000
Total				10 502	18 977

En augmentation :

- le flux annuel des achats de devises par la Caisse de Retraite pour USD 21.187.720,15 ;
- le flux annuel des retours de fonds sur prêts Caisse de Retraite au personnel pour USD 38.896,6 ;
- le flux annuel des intérêts sur les DAT de la Caisse de Retraite pour USD 134.483,22 dont USD 98.858,22 auprès de la RAWBANK et USD 35.625 auprès de la TMB ;
- le flux annuel des produits locatifs des infrastructures de la Caisse de Retraite sur le site de la Gombe de USD 87.988 ;
- la régularisation des suspens en faveur de la micro-finance de USD 8.760,3.

En diminution :

- le volume cumulé des prêts octroyés au personnel par la Caisse de Retraite pour USD 18.536.600,10 ;
- les paiements en faveur des entreprises FONER, FPI et RVA de USD 6.942.699,51 ;
- le remboursement annuel des prêts à LT dans le cadre du projet crédit logement de USD 1.569.292,74.

6.2.1.2. Engagement à CT envers les résidents

Ce poste enregistre les emprunts à CT en ME de la BCC auprès des banques agréées.

Compte	31/12/2023 (USD)	31/12/2022 (USD)	31/12/2023 (Contre-valeur en millions de CDF)	31/12/2022 (Contre-valeur en millions de CDF)
Avance RAWBANK	-	2 857 142,85	-	5 762
Total			-	5 762

Au 31 décembre 2023, ce poste affiche un solde nul.

6.2.2. Engagements en ME envers les non-résidents

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagement à vue en ME envers les non-résidents			
Lori en ME des autres institutions financières	980	737	242
Lori en ME des organismes internationaux et autres non-résidents	63	46	17
Engagement à CT en ME envers les non-résidents			
Provisions reçues pour Credoc en change couvert	82	59	23
Total	1 125	842	283

6.2.2.1. Engagements à vue en ME envers les non- résidents

6.2.2.1.1. Lori en ME des autres institutions financières non-résidentes

	31/12/2023 (USD)	31/12/2022 (USD)	31/12/2023 (Contre-valeur en millions de CDF)	31/12/2022 (Contre-valeur en millions de CDF)	Variation
Miga filiale Banque Mondiale	365 716	365 716	980	737	242
Total			980	737	242

La position de ce compte n'a pas évolué entre les deux périodes. L'écart observé découle de la variation des cours de change.

6.2.2.1.2 Lori en ME des organismes internationaux et autres non-résidents

	Devise	31/12/2023 (Unité dev)	31/12/2022 (Unité dev)	31/12/2023 (Contre-valeur en millions de CDF)	31/12/2022 (Contre-valeur en millions de CDF)
Société générale de surveillance	CHF	7 664	7 664	24	17
Chambre de compensation des Etats Afrique Centrale	XAF	74 205	74 205	0	0
Chambre de compensation des Etats Afrique Centrale	USD	1 352	1 352	4	3
Association des banques centrales caisse commune	USD	2 000	2 000	5	4
Ambassade d la République pop de chine Complexe sucrière Lotokila	USD	10 965	10 965	29	22
Total				63	46

Les engagements envers les organismes internationaux et autres non-résidents sont restés inchangés au cours de la période sous revue.

6.2.2.2. Engagements à CT en ME envers les non-résidents

Cette rubrique renferme les provisions reçues en couverture des crédits documentaires des prêts spéciaux belges.

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Prov. Reçues crédocs à change couvert prêts spéciaux	82	59	23

L'écart observé sur ce compte est expliqué par la variation de cours de change.

Au 31 décembre 2023, le solde de ce compte est ventilé comme suit :

	31/12/2023 (EURO)	31/12/2022 (EURO)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Projet LIKASI	13 804	13 804	41	30
REGIDESO	13 831	13 831	41	30
Total	27 635	27 635	82	59

7. ENGAGEMENTS EN DTS

Cette rubrique comprend :

- les engagements en DTS envers le FMI constitués des allocations cumulatives et de l'encours du prêt FRPC ;
- les créances en DTS des autres institutions financières non-résidentes sur la BCC résultant des soldes de compensation.

Ces engagements se présentent comme suit :

	31/12/2023 (en DTS)	31/12/2022 (en DTS)	31/12/2023 (en millions CDF)	31/12/2022 (en millions CDF)
Engagements en DTS envers le FMI	2 202 013 385	1 897 413 385	7 947 522	5 088 064
Allocations cumulatives nettes	1 021 713 385	1 021 713 385	3 687 575	2 739 805
Prêt FRPC	1 180 300 000	875 700 000	4 259 947	2 348 259
Engagements en DTS autres				
Institutions financières Non-Résidentes	3 859 496	3 859 496	13 930	10 350
Total			7 961 452	5 098 414

7.1. Engagements en DTS envers le FMI

Ces engagements sont constitués des allocations cumulatives et du prêt au titre de prêt FRPC.

Le solde du compte « Allocations cumulatives nettes » est resté inchangé au cours de la période sous revue.

Quant à la position du compte prêt FRPC, elle est passée d'une année à l'autre de DTS 875.700.000 à DTS 1.180.300.000, soit une progression de DTS 304.600.000 procédant des appuis à la balance de paiement obtenus du FMI.

7.2. Engagements en DTS envers les autres institutions financières non-résidentes

En attendant la mise en place d'un mécanisme de règlement des arriérés des soldes de compensation dus par la BCC aux banques partenaires de DTS 3.859.496, ces montants demeurent inchangés au 31 décembre 2023.

8. AUTRES PASSIFS

Ce chapitre enregistre les engagements de la Banque vis-à-vis des tiers.

Au 31 décembre 2023, il affiche une augmentation de CDF 1.758.891 millions par rapport à son niveau de 2022.

Ces engagements sont ventilés comme suit :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagements divers	249 827	96 418	153 409
Régularisations et suspens	282 441	430 037	-147 596
Autres passifs divers	2 350 091	597 013	1 753 078
T O T A L	2 882 359	1 123 468	1 758 891

8.1. Engagements divers

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagements divers en MN			
<u>Envers le personnel</u>	1 497	9 366	-7 870
Rémunérations dues au Personnel	1 497	9 190	-7 693
Rentes dues au personnel passif	0	0	0
Avantages sociaux dus au Personnel	0	176	-176
<u>Envers le personnel (C/T)</u>	136	105	31
Cotisation caisse de retraite	0	10	-10
Remboursement prêts Caisse de Retraite	136	95	41
Dépôt des agents pour crédit logement	0	0	0
<u>Envers les banques agréées</u>	2 809	1 454	1 355
Intérêts sur BTR	2 809	1 454	1 355
<u>Envers l'Etat</u>	25 105	10 944	14 161
Impôts directs	15 040	6 799	8 242
TVA collectée	9 987	4 115	5 873
IPB/Impôt prof sur les bénéfices prest NR	77	30	47
<u>Envers les Entrep. Publ. et semi-publ.</u>	13 683	5 786	7 897
INSS Quote-part patronale	11 618	4 913	6 705
INSS Quote-part personnel	0	0	0
INPP	1 936	819	1 117
ONEM	129	55	74
<u>Envers les entreprises privées</u>	6 720	3 202	3 518
Fournisseurs ordinaires/entreprises privées MN	6 700	3 186	3 514
Cautionnements à MT en MN reçus des Eses priv	20	16	4
<u>Envers les particuliers</u>	1 041	985	56
Fournisseurs dette interne	1 041	985	56
Cautionnements à MT en MN reçus des Particuliers	0	0	0
sous-total	50 992	31 843	19 149
Engagements divers en ME			
Fournisseurs ordinaires/entreprises privées ME	0	0	0
Emprunts MT en ME/Caisse Retraite	87 817	61 814	26 002
Cautionnements à LT en ME reçus des Entreprises publiques et semi-publiques	0	0	0
Garanties à LT en ME reçues des Entreprises privées	40	30	10
Cautionnements à LT en ME reçus des Eses priv.	3 794	2 731	1 063
Garanties à MT en ME reçues des Banques agréées	107 184	0	107 184
Fournisseurs ord./Autres non-résidents en ME	0	0	0
sous-total	198 835	64 576	134 260
T o t a l	249 827	96 418	153 409

8.1.1. Engagements divers en MN

8.1.1.1. Engagements divers à vue en MN envers le personnel

Cette rubrique totalise CDF 1.497 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 9.366 millions au 31 décembre 2022, soit une baisse de CDF 7.870 millions.

8.1.1.2. Engagements divers à CT en MN envers le personnel

Ce poste affiche un montant de CDF 136 millions à fin 2023 contre CDF 105 millions à fin 2022, soit une hausse de CDF 31 millions.

8.1.1.3. Engagements divers à CT en MN envers les banques agréées

Ces engagements sont constitués des intérêts à payer sur l'encours des Bons BCC. Ils se situent à CDF 2.809 millions à fin décembre 2023.

8.1.1.4. Engagements divers à CT en MN envers l'Etat

Ces engagements concernent l'impôt direct sur la rémunération du personnel (IPR) et les autres impôts indirects dus à l'Etat (TVA collectée et IBP/NR). Ces montants sont liquidés au plus tard le 15 janvier de l'année suivante. Ils se situent à CDF 25.105 millions à fin 2023 contre CDF 10.944 millions à fin 2022, soit une hausse de CDF 14.161 millions.

8.1.1.5. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises publiques et semi-publiques

Ce poste est constitué des engagements envers la CNSS, l'INPP et l'ONEM à liquider au plus tard le 15 janvier de l'année suivante. Il affiche une variation positive de CDF 7.897 millions, passant de CDF 5.786 millions au 31 décembre 2022 à CDF 13.683 millions au 31 décembre 2023.

8.1.1.6. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises Privées

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagement divers à CT en MN envers les entreprises privées	6 700	3 186	3 514

Ces engagements se rapportent principalement aux dettes envers les fournisseurs des biens et/ou des services. Ils sont passés de CDF 3.186 millions à fin 2022 contre CDF 6.700 millions à fin 2023, soit un accroissement de CDF 3.514 millions.

Le solde créditeur au 31 décembre 2023 résulte du netting entre les avances aux fournisseurs de CDF 10.674 millions et les engagements de CDF 17.374 millions.

8.1.1.7. Engagements divers à CT en MN envers les particuliers

Ce poste est constitué des engagements envers les fournisseurs résidents en MN.

A fin décembre 2023, il affiche un solde de CDF 1.041 millions contre CDF 985 millions au 31 décembre 2022, soit une variation positive de CDF 56 millions.

8.1.2. Engagements divers en ME

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Engagements divers en ME			
Frs ordinaires / Autres N-Résidents ME	-	-	0
Emprunts MT en ME/Caisse Retraite	87 817	61 814	26 002
Cautionnements à LT en ME reçus des Eses priv.	3 794	2 731	1 063
Garanties à LT en ME reçues des Entreprises privées	40	30	10
Garanties à MT en ME reçues des Banques agréées	107 184	-	107 184
Total	198 835	64 576	134 260

8.1.2.1. Fournisseurs ordinaires/Autres NR en ME

A fin décembre 2023, le solde de ce compte est débiteur (cfr point 4.2.2.1)

8.1.2.2. Emprunts à MT en ME/ Caisse Retraite

Compte	31/12/2023 (USD)	31/12/2022 (USD)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Emprunts à MT ME/caisse de Retraite	32 772 318	30 653 119	87 817	61 814
Total	32 772 318	30 653 119	87 817	61 814

Ce compte enregistre les avoirs de la Caisse de retraite placés au titre des prêts au personnel.

A fin 2023, cette provision se chiffre à USD 32.772.318 contre USD 30.653.119 à fin 2022.

8.1.2.3. Cautions à LT en ME reçues des entreprises privées

Ce compte enregistre les cautions versées par les bureaux de change et les messageries financières en vue de leur agrément par la BCC. Le montant de CDF 3.794 millions au 31 décembre 2023 représente la contre-valeur de USD 1.415.997,18 des cautions reçues.

Compte	31/12/2023 (USD)	31/12/2022 (USD)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Cautions à LT ME reçues des Entreprises privées	1 415 997	1 354 290	3 794	2 731
Total	1 415 997	1 354 290	3 794	2 731

8.1.2.4. Garanties à LT en ME reçues des entreprises privées

Ce compte enregistre les garanties à LT reçues des entreprises privées.

Compte	31/12/2023 (USD)	31/12/2022 (USD)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Garantie à LT ME reçues des entreprises privées	15 000	15 000	40	30

Au 31 décembre 2023, le compte affiche le solde de CDF 40 millions, équivalant au montant de USD 15.000 versés au titre de garantie locative pour l'ancien bâtiment administratif de la Direction Provinciale de Lubumbashi.

8.1.2.5. Garanties à MT en ME reçues des banques agréées

Compte	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)	Variation
Garanties à MT ME reçues des banques agréées	107 184	-	107 184

Ce compte enregistre les garanties reçues des banques agréées au niveau des guichets de refinancement. Au 31 décembre 2023, il affiche un solde de CDF 107.184 millions, équivalant de USD 40.000.000.

8.2. Régularisations et suspens du passif

Le poste des régularisations et suspens enregistre une baisse de CDF 147.596 millions, passant de CDF 430.037 millions à fin décembre 2022 à CDF 282.441 millions à fin décembre 2023.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
<u>REGULARISATION</u>	25 621	12 577	13 044
Intérêts à payer sur les opérations bancaires	25 621	12 577	13 044
<u>SUSPENS</u>	256 820	417 460	-160 639
<u>Créditeurs divers</u>	33 892	19 468	14 424
Suspens créditeurs Etat	1	0	1
Virements bancaires retournés	23 006	14 696	8 310
Sommes mises à disposition	10 279	3 747	6 532
Suspens créditeurs Chambre de Compensation	537	1 024	-487
Suspens créditeurs comptes courants	69	0	69
<u>Comptes passerelles</u>	222 929	397 992	-175 063
Encaissement /paiement BCC à régulariser	20 931	18 647	2 283
Sommes MAD BCC	5 474	21 648	-16 174
Sommes MAD Trésor Public	110 716	195 223	-84 507
Opérations créditrices en attente en ME	17 808	94 473	-76 665
Opérations créditrices en attente BCC	68 000	68 000	0
Total	282 441	430 037	-147 596

8.2.1. Régularisation

Intérêts à payer sur les opérations bancaires

Compte	31/12/2023 (DTS)	31/12/2022 (DTS)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Intérêts à payer sur les opérations bancaires	7 098 809	4 690 279	25 621	12 577

Le montant de CDF 25.621 millions, soit DTS 7.098.809, représente les commissions à payer sur les allocations cumulatives nettes courues et non échues des mois de novembre et décembre 2023.

8.2.2. Suspens

8.2.2.1. Crédoeurs divers

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Suspens crédoeurs Etat	1	0	1
Virements bancaires retournés	23 006	14 696	8 310
Sommes mises à disposition	10 279	3 747	6 532
Suspens crédoeurs Chambre de Compensation	537	1 024	-487
Suspens crédoeurs Comptes Courants	69	0	69
T o t a l	33 892	19 468	14 424

8.2.2.1.1. Suspens crédoeurs Etat

Le compte affiche un solde de CDF 1 millions au 31 décembre 2023 correspondant au solde du compte "BCC-Taxes Pétrolières à répartir" en les livres de la CITI. Cette somme sera portée dans le compte du Trésor par le débit de CITI lors de la clôture du compte ouvert auprès de cette banque.

8.2.2.1.2. Virements bancaires retournés

A fin décembre 2023, le solde du compte de CDF 23.006 millions représente les ordres de paiement émis au profit des bénéficiaires titulaires des comptes auprès des banques commerciales mais retournés pour un complément d'informations.

8.2.2.1.3. Sommes mises à disposition

Ces comptes enregistrent des montants à disposition ordonnés par le Trésor Public ou d'autres tiers en attente de décaissement dans les différents points d'exploitation de la BCC.

Au 31 décembre 2023, le solde est de CDF 10.279 millions contre CDF 3.747 millions à fin décembre 2022, soit une augmentation de CDF 6.532 millions.

Ils sont ventilés comme suit :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Sommes MAD Clients Cptes	9 802	2 504	7 299
Sommes MAD Clients Occasion.	476	1 243	-767
T O T A L	10 279	3 747	6 532

8.2.2.1.4. Suspens créditeurs Chambre de Compensation

Le compte affiche un solde de CDF 537 millions au 31 décembre 2023 correspondant aux opérations non dénouées dans l'ATS.

8.2.2.1.5. Suspens créditeurs Comptes Courants

Le compte affiche un solde de CDF 69 millions au 31 décembre 2023 correspondant aux opérations de l'ATS à dénouer sur les comptes courants des banques commerciales principalement.

8.2.2.2. Comptes passerelles

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Encaissement/paiement BCC à régulariser	20 931	18 647	2 283
Sommes MAD BCC	5 474	21 648	-16 174
Sommes MAD Trésor public	110 716	195 223	-84 507
Opérations créditrices en attente en ME	17 808	94 473	-76 665
Opérations créditrices en attente BCC	68 000	68 000	0
T o t a l	222 929	397 992	-175 063

8.2.2.2.1. Encaissements/paiements BCC à régulariser

Le solde de ce compte est passé de CDF 18.647 millions à fin décembre 2022 à CDF 20.931 millions à fin décembre 2023, soit une hausse de CDF 2.283 millions.

8.2.2.2.2. Sommes MAD BCC

Ce compte est utilisé à l'initiation et au dénouement des opérations de la BCC en ME entre la comptabilité générale et l'auxiliaire Salle des Marchés.

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Sommes MAD BCC	5 474	21 648	- 16 174

Au 31 décembre 2023, il affiche un solde créditeur de CDF 5.474 millions.

8.2.2.2.3. Sommes MAD Trésor Public

Ce compte est utilisé à l'initiation et au dénouement des opérations du Trésor Public en ME entre la comptabilité générale et l'auxiliaire Salles des Marchés.

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Sommes Mise à Disp TP	110 716	195 223	-84 507

Au 31 décembre 2023, il affiche un solde créditeur de CDF 110.716 millions.

8.2.2.2.4. Opérations créditrices en attente en ME

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Opérations créditrices en attente en ME	17 808	94 473	-76 665

Le solde de CDF 17.808 millions est constitué des crédits reçus en attente d'imputation aux comptes appropriés.

8.2.2.2.5. Opérations créditrices en attente BCC

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Opérations créditrices en attente BCC	68 000	68 000	0

Au 31 décembre 2023, le solde de CDF 68.000 millions représente les intérêts non encaissés sur l'ancien billet à ordre.

8.3. Autres passifs divers

Les autres passifs divers ont connu une augmentation de CDF 1.753.078 millions expliquée essentiellement par les avoirs en ME indisponibles des banques agréées et les gains de change latents.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres passifs divers			
Recouvrement des banques en liquidation	517	517	0
Autres créditeurs divers	1 293	4 247	-2 954
Ecart de conversion net	1 495 702	205 205	1 290 496
Chèques internes à payer	5	1 850	-1 846
Recouvrement COOPEC et Sté Microfin liq	14	11	3
Cptes Lori ME des Ets de crédit	7 534	6 560	974
Cptes lori ME Réserve Obligatoire des Etablissements de crédit	845 026	378 622	466 403
Total	2 350 091	597 013	1 753 078

8.3.1. Recouvrement des banques en liquidation

Ce compte n'a pas connu de variation sur la période sous revue.

8.3.2. Autres créditeurs divers

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres créditeurs divers	1 293	4 247	-2 954
Total	1 293	4 247	-2 954

Au 31 décembre 2023, le compte affiche un solde de CDF 1.293 millions équivalant à USD 482.502, et représente les engagements envers les promoteurs immobiliers dans le cadre du projet crédit logement.

8.3.3. Ecart de conversion net

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Ecart de conversion net	1 495 702	205 205	1 290 496
T o t a l	1 495 702	205 205	1 290 496

Au 31 décembre 2023, le solde du compte de CDF 1.495.702 millions représente les gains de change latents résultant de la fluctuation des cours de change.

8.3.4. Chèques internes à payer

Au 31 décembre 2023, le compte affiche un solde de CDF 5 millions se rapportant aux paiements en cours d'exécution à la caisse auxiliaire de la Direction des Ressources Humaines.

8.3.5. Recouvrement COOPEC et Sociétés de micro finance en liquidation

Le solde de ce compte est passé de CDF 11 millions à fin décembre 2022 à CDF 14 millions à fin décembre 2023, soit une hausse de CDF 3 millions.

8.3.6. Compte Lori en ME des établissements de crédit

Ce compte enregistre les dépôts en ME des banques agréées dans le cadre du système national de paiement RTGS.

Comptes	31/12/2023 (Unité Dev)	31/12/2022 (Unité Dev)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Lori Me des Etablissement de crédit				
- Avoirs en USD	1 986 790	2 282 671	5 324	4 603
- Avoirs en EUR	742 397	913 827	2 210	1 957
T o t a l			7 534	6 560

Au 31 décembre 2023, il affiche un solde de CDF 7.534 millions, soit la contre-valeur de USD 1.986.790 et de EUR 742.397, représentant les dépôts des banques agréées en les livres de la BCC.

8.3.7. Compte Lori en ME Réserve Obligatoire des établissements de crédit

Ce compte enregistre les dépôts en ME des banques agréées au titre de la réserve obligatoire.

Comptes	31/12/2023 (Unité Dev)	31/12/2022 (Unité Dev)	31/12/2023 (en millions de CDF)	31/12/2022 (en millions de CDF)
Lori ME réserve obligatoire des Etablissement de crédit				
RAWBANK	67 516 512,48	20 847 390,46	180 917,35	42 040,30
EQUITY-BCDC	42 631 726,95	11 117 648,10	114 236,04	22 419,56
UBA	11 066 618,98	3 111 084,02	29 654,13	6 273,73
TMB	77 348 933,05	34 508 651,04	207 264,32	69 589,24
ADVANS BANQUE	785 053,53	714 725,53	2 103,63	1 441,30
ACCESS BANK	7 405 836,92	3 543 726,03	19 844,69	7 146,19
BGFIBANK	4 690 150,31	4 138 569,11	12 567,73	8 345,73
ECOBANK	6 191 874,60	6 111 953,04	16 591,76	12 325,20
SOLIDAIRE	661 300,22	559 127,80	1 772,02	1 127,52
FBNBANK	19 008 224,31	17 087 307,67	50 934,47	34 457,82
BOA	10 009 002,44	4 474 352,80	26 820,14	9 022,86
SOFIBANQUE	54 325 387,95	60 402 790,41	145 570,40	121 806,68
CITY BANK	9 720 632,76	21 100 000,00	26 047,42	42 549,71
STANDARD BANK	3 993 656,29	37 944,24	10 701,41	76,52
Total	315 354 911	187 755 270	845 026	378 622

Au 31 décembre 2023, ce compte affiche un solde de CDF 845.026 millions, soit la contre-valeur de USD 315.354.911.

9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La rubrique des provisions a connu une progression de CDF 78.853 millions, passant de CDF 144.802 millions au 31 décembre 2022 à CDF 223.654 millions à fin décembre 2023, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provisions pour amendes et pénalités	60 000	88 405	-28 405
Provisions pour litiges	86 735	1 753	84 981
Provisions pour indemnités de fin de carrière	75 382	53 703	21 678
Autres provisions pour risques	1 538	940	598
Total	223 654	144 802	78 853

9.1. Provisions pour amendes et pénalités

La provision de CDF 60.000 millions a été constituée pour faire face aux redressements fiscaux et parafiscaux.

9.2. Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges se situent à CDF 86.735 millions au 31 décembre 2023 contre CDF 1.753 millions au 31 décembre 2022, soit une progression significative de CDF 84.981 millions, consécutivement à la mise en œuvre de la politique de provisionnement des litiges adoptée par le Conseil de la Banque.

9.3. Provision pour indemnités de fin de carrière

Le montant de CDF 75.382 millions comptabilisé au titre de provision de fin de carrière correspond à l'estimation des avantages postérieurs à l'emploi des agents éligibles à la retraite au cours de l'année 2024.

10. FONDS PROPRES

Les fonds propres de la BCC sont constitués du capital, de la réserve générale, de la réserve spéciale ainsi que des plus-values de réévaluation des immobilisations et des actifs en Or et en monnaies étrangères.

Ils sont passés de CDF 331.369 millions au 31 décembre 2022 à CDF 661.502 millions à fin décembre 2023, soit une variation positive de CDF 330.133 millions.

Comptes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Capital	0	0	0
Réserves générales	91 238	0	91 238
Réserves spéciales	43	43	0
Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles	1 702	1 422	279
Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles	405 981	329 903	76 078
Plus-values de réévaluation sur actifs en Or et ME	162 538	0	162 538
Total	661 502	331 369	330 133

10.1. Capital

Au 31 décembre 2023 le capital de la Banque est de CDF 60 malgré la signature, en novembre 2023, de la Convention de recapitalisation fixant les modalités de libération du capital social de CDF 213 milliards par l'Etat.

Suivant cette Convention, le capital sera libéré en quatre tranches par débit d'office sur le compte général du Trésor suivant l'échéancier ci-dessous :

Année	Dates	Montant en CDF
2024	24/05/2024	53 250
2024	22/11/2024	31 950
2025	23/05/2025	63 900
2025	21/11/2025	63 900
TOTAL		213 000

Il est à noter que la première tranche a été libérée le 24/05/2024 conformément à l'échéancier.

10.2. Réserves

Au 31 décembre 2023, la variation positive de CDF 91.238 millions observée sur le compte des réserves générales résulte de l'affectation de 60 % du bénéfice distribuable de l'exercice 2022, conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la BCC.

10.3. Plus-values de réévaluation des immobilisations

Au 31 décembre 2023, ce poste est constitué des plus-values de réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles respectivement pour CDF 1.702 millions et CDF 405.981 millions.

10.4. Plus-values de réévaluation des actifs en Or et en monnaies étrangères

Au 31 décembre 2023, ce compte affiche un solde de CDF 162.538 millions à la suite de la répartition du résultat bénéficiaire de la BCC de l'exercice 2021, conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi n° 005/2002.

11. RESULTAT DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2023, le résultat d'exploitation positif de CDF 250.533 millions est en baisse de CDF 66.048 millions par rapport à son niveau de l'année 2022 de CDF 316.581 millions.

12. COMPTES HORS BILAN

Les comptes hors bilan sont constitués des comptes « billets et monnaies » et « engagements ». Ils se présentent comme suit :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets et Monnaies	16 469 486	14 677 591	1 791 896
Engagements donnés	250 564	377 991	-127 427
Engagement reçus	645 163	222 460	422 703
Autres engagements internes MN	30	30	0
	17 365 243	15 278 072	2 087 171

Les billets et monnaies ainsi que les engagements reçus affichent des accroissements respectifs de CDF 1.791.896 millions et CDF 422.703 millions tandis que les engagements donnés sont en baisse de CDF 127.427 millions.

12.1. Billets et monnaies

Le poste des billets et monnaies retrace la situation des numéraires en MN en rapport avec les encaisses, les billets de banque détruits et les retraits-versements.

Il comprend les comptes ci-après :

Postes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Encaisses	692 272	608 060	84 212
Billets de banque détruits	2 881 409	2 466 740	414 669
Retraits/versements des fonds	12 895 805	11 602 790	1 293 015
Solde	16 469 486	14 677 591	1 791 896

De la lecture du tableau ci-dessus, les encaisses découlent des comptes ci-après² :

Postes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de banque créés (1)	8 405 672	6 871 914	1 533 758
Billets de banque détruits (2)	2 881 409	2 466 740	414 669
Retraits/versements des fonds nets (3)	4 831 991	3 797 114	1 034 877
Encaisses = (1)-(2)-(3)	692 272	608 060	84 212

12.1.1. Billets de banque créés

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de banque créés	8 405 672	6 871 914	1 533 758

Par rapport à l'exercice 2022, il se dégage un accroissement des billets créés de CDF 1.533.758 millions.

² Dans le tableau, les retraits/versements nets correspondent à la différence entre les soldes débiteurs et créditeurs des différents comptes de retraits/versements.

La variation des émissions par coupure entre les deux périodes se présente comme ci-dessous :

Coupures émises	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
20000 CDF	1 768 006	1 386 006	382 000	25
10000 CDF	1 705 100	1 366 600	338 500	22
5000 CDF	1 285 850	888 100	397 750	26
1000 CDF	1 686 150	1 402 900	283 250	18
500 CDF	1 475 177	1 359 952	115 225	8
500 CDFCOM	20 300	20 300	0	0
200 CDF	221 010	211 570	9 440	1
100 CDF	158 366	153 416	4 950	0
50 CDF	72 665	70 023	2 643	0
20 CDF	9 404	9 404	0	0
10 CDF	2 825	2 825	0	0
5 CDF	531	531	0	0
1 CDF	101	101	0	0
50 CC	122	122	0	0
20 CC	38	38	0	0
10 CC	19	19	0	0
5 CC	8	8	0	0
1 CC	0	0	0	0
Total Emissions	8 405 672	6 871 914	1 533 758	100

Les émissions de 2023 ont été réalisées à hauteur de (i) 47 % dans les coupures de CDF 20.000 et CDF 10.000, (ii) 44 % dans les coupures de CDF 5.000 et CDF 1.000 et (iii) 9 % dans les coupures de CDF 500 et CDF 200.

12.1.2. Billets de banque détruits

Compte	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de banque détruits	2 881 409	2 466 740	414 669

L'évolution des destructions des billets de banque par coupure à fin 2023 se présente de la manière suivante :

Coupures détruites	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
20000 CDF	186 659	163 939	22 721	5
BIP20000	172 051	99 550	72 501	17
20000 CDM	2	1	1	0
10000 CDF	176 723	158 995	17 729	4
BIP10000	185 243	99 485	85 758	21
10000 CDM	2	1	1	0
5000 CDF	231 995	213 284	18 711	5
BIP5000	162 587	72 748	89 840	22
5000 CDM	1	0	0	0
1000 CDF	275 806	246 594	29 212	7
BIP1000	250 154	208 077	42 078	10
1000 CDM	0	0	0	0
500 CDF	580 565	575 749	4 815	1
500 CDM	18	18	0	0
BIP500	306 838	298 564	8 274	2
500 CDFCOM	0	0	0	0
200 CDF	136 933	123 527	13 406	3
BIP200	35 895	35 153	742	0
200 CDM	0	0	0	0
100 CDF	119 788	114 065	5 724	1
BIP100	5 763	5 707	56	0
100 CDM	0	0	0	0
50 CDF	42 965	39 878	3 087	1
BIP50	2 441	2 430	11	0
50 CDM	0	0	0	0
20 CDF	7 233	7 231	2	0
BIP20	2	2	0	0
10 CDF	1 403	1 403	0	0
BIP10	0	0	0	0
5 CDF	169	169	0	0
1 CDF	59	59	0	0
50 CC	73	73	0	0
20 CC	23	23	0	0
10 CC	11	11	0	0
5 CC	5	5	0	0
1 CC	0	0	0	0
Total Destructions	2 881 409	2 466 740	414 670	100

Le volume des destructions des billets de banque s'est accru en 2023, passant de CDF 2.466.740 millions à CDF 2.881.409 millions, soit une variation de CDF 414.670 millions.

Le volume des grosses coupures perforées est de 60 % dont 22 % dans la coupure de CDF 5.000, 21 % dans la coupure de CDF 10.000 et 17 % dans la coupure de CDF 20.000.

12.1.3. Retraits/Versements

Comptes	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Variation
Retr/Versement bil.bques agr	-8 063 814	-167	-7 805 676	-206	-258 138
Retr/Versement Billets Etat	8 618 348	178	7 885 464	208	732 883
Retr/Versement Billets BCC	470 905	10	384 569	10	86 336
Retr/Versement.Bil autr.tiers	3 628 876	75	3 155 081	83	473 795
Retr/ver Migration juin 07	177 677	4	177 677	5	0
Total	4 831 991	100	3 797 114	100	1 034 877

Ce poste est le reflet des billets en circulation et résume le solde net des mouvements sur les contreparties (comptes des donneurs d'ordre).

A fin 2023, il est en progression de CDF 1.034.877 millions équivalant à la valeur des billets mis en circulation au cours de la période.

12.1.4. Encaisse en MN

Intitulé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Encaisse	692 272	608 060	84 212

A fin 2023, l'encaisse en MN a progressé de CDF 84.212 millions, soit 14 % par rapport à son niveau de 2022.

Au 31 décembre 2023, l'encaisse globale de la BCC par coupure (*point a*) et par entité (*point b*) est ventilée comme suit :

a) Situation de l'encaisse globale par coupure (en millions de CDF)

Coupures	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Variation
CDF 20000	132 199	19	127 475	21	4 724
CDFM20000	0	0	1	0	-1
BIP20000	3 200	0	2 060	0	1 140
CDF 10000	140 205	20	127 583	21	12 621
CDFM10000	0	0	1	0	-1
BIP10000	3 435	0	3 165	1	270
CDF 5000	75 802	11	96 875	16	-21 073
CDFM 5000	0	0	0	0	0
BIP5000	4 093	1	3 565	1	528
CDF 1000	151 287	22	114 295	19	36 992
CDFM 1000	0	0	0	0	0
BIP1000	18 387	3	220	0	18 167
CDFCOM 500	25	0	25	0	0
CDF 500	122 379	18	96 487	16	25 892
CDFM 500	0	0	0	0	0
BIP500	27 463	4	7 680	1	19 783
CDF 200	6 327	1	17 129	3	-10 803
CDFM 200	0	0	0	0	0
BIP200	2 122	0	4	0	2 118
CDF 100	2 864	0	7 624	1	-4 760
CDFM 100	0	0	0	0	0
BIP100	998	0	0	0	998
CDF 50	1 331	0	3 718	1	-2 387
CDFM 50	0	0	0	0	0
BIP50	86	0	80	0	6
CDF 20	25	0	26	0	-1
CDFM 20	0	0	0	0	0
CDF 10	45	0	45	0	0
Total	692 272	100	608 060	100	84 212

b) Situation comparée de l'encaisse par entité

N °	Entités	31/12/2023	31/12/2022	Variation
1	Kinshasa	165 921 942 851,67	83 861 095 355,39	82 060 847 496,28
2	Bandundu	13 086 255 184,04	19 589 284 600,00	-6 503 029 415,96
3	Kikwit	8 299 260 100,00	6 444 279 300,00	1 854 980 800,00
4	Inongo	9 288 501 250,00	2 599 725 150,00	6 688 776 100,00
5	Kenge	601 700 000,00	3 596 000 000,00	-2 994 300 000,00
6	Bukavu	38 907 994 000,00	27 737 841 600,00	11 170 152 400,00
7	Uvira	6 311 295 650,00	5 906 198 150,00	405 097 500,00
8	Goma	21 264 080 620,00	15 703 102 720,00	5 560 977 900,00
9	Beni	7 365 472 320,00	1 844 320 420,00	5 521 151 900,00
10	Butembo	2 240 797 510,00	4 637 404 542,00	-2 396 607 032,00
11	Kananga	8 870 767 050,00	23 643 185 700,00	-14 772 418 650,00
12	Ilebo	7 293 253 690,00	7 775 847 120,00	-482 593 430,00
13	Tshikapa	5 759 137 623,00	9 978 271 273,00	-4 219 133 650,00
14	Kindu	17 144 449 350,00	6 867 973 450,00	10 276 475 900,00
15	Kisangani	15 699 171 350,00	19 539 927 650,00	-3 840 756 300,00
16	Buta	4 060 817 800,00	1 729 175 250,00	2 331 642 550,00
17	Bunia	10 163 208 140,00	14 567 288 410,00	-4 404 080 270,00
18	Isiro	9 278 798 890,00	1 187 833 040,00	8 090 965 850,00
19	AM Mahagi	4 244 734 300,00	1 428 970 950,00	2 815 763 350,00
20	Aru	2 859 479 600,00	5 229 287 300,61	-2 369 807 700,61
21	Lubumbashi	120 650 214 518,23	163 057 864 721,00	-42 407 650 202,77
22	Kalemie	12 382 514 070,00	3 949 082 670,00	8 433 431 400,00
23	Kamina	2 561 250 600,00	8 473 184 650,00	-5 911 934 050,00
24	Kasumbalesa	7 544 031 130,00	6 679 159 730,00	864 871 400,00
25	Kolwezi	9 962 863 700,00	22 247 035 380,00	-12 284 171 680,00
26	Kongolo	9 437 553 760,00	13 869 786 560,00	-4 432 232 800,00
27	Likasi	1 888 826 850,00	4 020 467 258,23	-2 131 640 408,23
28	Fungurume	9 242 085 100,00	5 189 715 100,00	4 052 370 000,00
29	Pweto	2 818 956 250,00	2 851 890 186,00	-32 933 936,00
30	Matadi	62 521 588 400,00	27 694 736 020,00	34 826 852 380,00
31	Boma	13 593 365 100,00	9 612 829 350,00	3 980 535 750,00
32	Mbanza-Ngungu	3 841 771 540,00	8 294 384 690,00	-4 452 613 150,00
33	Muanda	452 988 400,00	4 934 717 150,00	-4 481 728 750,00
34	Mbandaka	15 177 735 800,00	6 327 797 650,00	8 849 938 150,00
35	Boende	6 518 770 350,00	1 308 180 550,00	5 210 589 800,00
36	Bumba	10 799 280 700,00	10 832 449 600,00	-33 168 900,00
37	Gbadolite	18 201 099 650,00	7 491 400 350,00	10 709 699 300,00
38	Gemena	12 118 038 300,00	4 890 706 050,00	7 227 332 250,00
39	Zongo	1 073 669 770,00	633 916 390,00	439 753 380,00
40	Mbuji-Mayi	4 528 775 585,00	7 265 835 285,00	-2 737 059 700,00
41	Kabinda	4 359 145 250,00	7 751 929 500,00	-3 392 784 250,00
42	Lodja	2 143 214 850,00	14 184 147 800,00	-12 040 932 950,00
43	Lusambo	616 393 900,00	2 186 795 400,00	-1 570 401 500,00
44	Mwene-Ditu	1 176 703 000,00	445 388 750,00	731 314 250,00
Total		692 271 953 851,94	608 060 412 771,23	84 211 541 080,71

12.2. Comptes d'engagements

12.2.1. Engagements donnés

Les engagements sont ventilés comme suit (en millions de CDF) :

Compte	31/12/2023
Engagements donnés en MN	190 000
Biens donnés en dépôt en MN	0
Valeurs données en consignation en MN	190 000
Engagements donnés en ME	60 564
Engagements donnés/garanties fin Trésor	60 564
T o t a l	250 564

12.2.1.1. Engagements donnés en MN

A fin décembre 2023, les engagements donnés en MN représentent la valeur des bons BCC immatériels souscrits par les banques agréées pour un montant total de CDF 190.000 millions (cfr note 5.4.).

Ils sont ventilés comme suit (en millions de CDF) :

Date	Maturité	Encours à fin 2023	%
27/12/2023	Bons BCC de 7 jours	115 000	61
27/12/2023	Bons BCC de 28 jours	20 000	11
19/12/2023	Bons BCC de 28 jours	10 000	5
13/12/2023	Bons BCC de 28 jours	15 000	8
06/12/2023	Bons BCC de 28 jours	10 000	5
29/11/2023	Bons BCC de 84 jours	10 000	5
22/11/2023	Bons BCC de 84 jours	5 000	3
18/10/2023	Bons BCC de 84 jours	5 000	3
		190 000	100

12.2.1.2. Engagements donnés en ME

Les engagements donnés en ME correspondent aux garanties versées auprès des banques agréées en couverture des crédits documentaires (Credoc) du Trésor Public.

GARANTIE	BANQUE	DATE	ECHEANCE	MONTANT	COURS CLOTURE	C/V (En millions de
COUVERTURE/EQUIPEMENTS AGRICOLAS	ECOBANK	15/07/2018	15/06/2024	6 297 000	2 679,6016	16 873 451 275
COUVERTURE/EQUIPEMENTS AGRICOLAS	ECOBANK	15/04/2019	15/03/2025	16 304 843	2 679,6016	43 690 483 391
TOTAL				22 601 843		60 563 934 666

Au 31 décembre 2023, les engagements donnés s'élèvent à CDF 60.564 millions, équivalant à USD 22.601.843.

12.2.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2023, les engagements reçus s'analysent de la manière suivante :

Compte	31/12/2023
Engagements reçus en MN	644 296
Engagements financ. reçus MN	213 000
Autres engagements reçus	431 296
Engagements reçus en ME	867
Aval.Caut.& autr.garan.Reçu ME	867
Total	645 163

12.2.2.1. Engagements reçus en MN

Les engagements financiers en MN correspondent au montant à recevoir par la Banque au titre du capital social de CDF 213.000 millions conformément à la Convention de recapitalisation signée en novembre 2023 entre la Banque et le Gouvernement.

Les autres engagements reçus en MN de CDF 431.296 millions correspondent aux valeurs reçues en nantissement.

12.2.2.2 Engagements reçus en ME

Ces engagements se rapportent aux garanties de bonne exécution reçues des entreprises de construction embauchées par la Banque.

12.3. Engagements internes

Au 31 décembre 2023, les engagements internes sont constitués des dépôts numismatiques et se présentent comme suit :

Comptes	31/12/2023
Dépôts billets pour collectionneurs	30
Total	30

13. STRUCTURE FINANCIERE DE LA BCC

La structure financière de la BCC pour les exercices 2023 et 2022 présente le profil ci-après :

Rubrique	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Variation
ACTIF					
1. AVOIRS EN ME	15 105 396	73	10 407 880	68	4 697 516
Actifs non rémunérés	438 419	2	549 986	4	-111 567
Encaisses en ME	62 847	0	80 365	1	-17 517
Avoirs en ME hors placements	375 572	2	469 622	13	-94 050
Actifs rémunérés	14 666 977	71	9 857 893	64	4 809 083
Avoirs en ME (placements)	12 312 938	60	8 026 050	52	4 286 888
Avoirs à vue en DTS	2 354 039	11	1 831 843	12	522 196
2. AVOIRS EN MN	5 556 542	27	4 938 346	32	618 197
Actifs non rémunérés	1 652 226	8	1 278 029	8	374 197
Immobilisées	624 976	3	551 436	4	73 540
Pertes d'exploitation des exercices antérieurs	0	0	1 981	0	-1 981
Avoirs et créances divers	1 027 250	5	724 612	5	302 638
Actifs rémunérés	3 904 317	19	3 660 317	24	244 000
Concours aux établissements de crédit	309 000	1	65 000	0	244 000
Titres en MN	3 595 317	17	3 595 317	23	0
TOTAL ACTIF	20 661 939	100	15 346 226	100	5 315 713
PASSIF					
1. ENGAGEMENTS EN ME	8 076 207	39	5 598 360	36	2 477 847
Passifs non rémunérés	4 388 632	21	2 858 555	19	1 530 077
ME hors DTS	128 685	1	510 296	3	-381 611
Engagements en DTS (FRPC)	4 259 947	21	2 348 259	15	1 911 688
Passifs rémunérés	3 687 575	18	2 739 805	18	947 770
Engagements en DTS (Alloc. cum)	3 687 575	18	2 739 805	18	947 770
2. ENGAGEMENTS EN MN	12 585 732	61	9 747 866	64	2 837 866
Passifs non rémunérés	12 395 732	60	9 539 866	62	2 855 866
Monnaie en circulation	4 831 991	31	3 797 114	25	1 034 877
Dépôts en MN des résidents	3 531 688	23	3 816 106	25	-284 418
Dépôts en MN des non résidents	75		76		-1
Engagements et autres passif divers	1 624 241		1 073 414		550 827
Ecart de conversion net	1 495 702		205 205		1 290 496
Fonds propres	661 502		331 369		330 133
Résultat de l'exercice	250 533		316 581		-66 048
Passifs rémunérés	190 000	1	208 000	4	-18 000
Reprise de liquidité	190 000	1	208 000		-18 000
TOTAL PASSIF	20 661 939	100	15 346 226	100	5 315 713

Au 31 décembre 2023, la structure financière s'analyse comme suit :

- les actifs rémunérés en ME se situent à 71 % à fin 2023 contre 64 % à fin 2022 ;
- les actifs rémunérés en MN sont passés de 24 % au 31 décembre 2022 à 19 % au 31 décembre 2023 ;
- les passifs rémunérés en ME représentent sur les deux années 18 % ;
- les passifs rémunérés en MN sont situés à 1% au 31 décembre 2023 contre 4% au 31 décembre 2022.

13.1. Produits et frais financiers en ME (en millions de CDF)

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits financiers	468 853	138 150	330 704
Intérêts sur comptes en ME	468 853	138 150	330 704
Frais financiers	174 577	116 788	57 788
Commissions payées	46 079	81 480	-35 401
Intérêts payés	128 498	35 308	93 189

Les produits d'intérêts générés par les avoirs en ME se chiffrent à CDF 468.853 millions en 2023 contre CDF 138.150 millions en 2022, soit une progression de CDF 330.704 millions.

Les charges financières supportées par la BCC accusent une hausse de CDF 57.788 millions, passant de CDF 116.788 millions au 31 décembre 2022 à CDF 174.577 millions en 2023.

13.2. Produits et frais financiers en MN (en millions de CDF)

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
PRODUITS	45 544	31 680	13 864
- Produits d'intérêts sur prêts à court terme	8 221	6 183	2 037
- Produits d'intérêts sur facilités permanentes	20 791	1 420	19 371
- Intérêts perçus sur Titres Etat	16 532	24 076	-7 544
CHARGES	33 347	5 584	27 762

Les produits financiers en MN se situent à CDF 45.544 millions en 2023 contre CDF 31.680 millions en 2022, soit une augmentation de CDF 13.864 millions.

Les charges financières en MN sont passées, d'une année à l'autre, de CDF 5.584 millions à CDF 33.347 millions, soit un accroissement de CDF 27.762 millions.

III^{ème} Partie

TABEAU DE FORMATION DU RESULTAT

1. PRESENTATION (en millions de CDF)

RUBRIQUES	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
1. Produits d'exploitation monétaire		251 301	267 389	-16 088
2. Charges d'exploitation monétaire		207 080	80 227	126 852
3. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (3)=(1)-(2)	2.1	44 221	187 162	-142 941
4. Produits d'exploitation bancaire		1 388 281	879 057	509 224
5. Charges d'exploitation bancaire		177 077	118 148	58 928
6. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (6)=(4)-(5)	2.2	1 211 204	760 909	450 295
7. Matières et Fournitures consommées		29 787	13 347	16 440
8. Services consommés		100 543	57 273	43 270
9. VALEUR AJOUTEE (9)=(3)+(6)-(7)-(8)	2.3	1 125 095	877 451	247 644
10. Produits divers		40 943	9 474	31 469
11. Subvention d'exploitation		0	0	0
12. Reprises sur provisions exigibles		143 704	56 013	87 691
13. Charges diverses		124 539	96 608	27 931
14. Charges du Personnel		540 092	333 969	206 123
15. Dotation aux Provisions exigibles		222 557	143 600	78 956
16. RESULTAT BRUT D'EXPL. (16)=(9)+(10)+(11)+(12)-(13)-(14)-(15)	2.4	422 554	368 761	53 793
17. Reprises s/Amort & Provisions N-exigibles		2 043	5 455	-3 412
18. Dotation Amort & Provisions N-exigibles		46 388	49 633	-3 245
19. RESULTAT COURANT D'EXPL. (19)=(16)+(17)-(18)	2.5	378 209	324 583	53 626
20. Produits exceptionnels et hors-exploitation		69 018	14 800	54 218
21. Charges exceptionnelles et hors-exploitation		196 693	22 802	173 892
22. RESULTAT EXCEPT. & H-EXPL. (22)=(20)-(21)	2.6	-127 676	-8 002	-119 674
Résultat courant d'exploitation (19)		378 209	324 583	53 626
Résultat exceptionnel et hors-exploitation (22)		-127 676	-8 002	-119 674
23. RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER (23)=(19)+(22)	2.7	250 533	316 581	-66 048

2. COMMENTAIRES

Comme le montre le tableau ci-dessus, le résultat à la clôture de l'exercice 2023 est positif de CDF 250.533 millions. Comparé à celui de l'exercice précédent, il s'observe une baisse de CDF 66.048 millions.

A fin décembre 2023, les produits se sont situés à CDF 1.895.289 millions contre les charges de CDF 1.644.756 millions tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
RUBRIQUES	1	2	(3)=(1)-(2)
I. PRODUITS (I)	1 895 289	1 232 189	663 100
- Produits d'exploitation monétaire	251 301	267 389	- 16 088
- Produits d'exploitation bancaire	1 388 281	879 057	509 224
- Produits divers	40 943	9 474	31 469
- Reprise sur provisions exigibles	143 704	56 013	87 691
- Reprises s/Amort. & Provisions N- exigibles	2 043	5 455	- 3 412
- Produits exceptionnels et hors- exploitation	69 018	14 800	54 218
II.CHARGES (II)	1 644 756	915 607	729 149
- Charges d'exploitation monétaire	207 080	80 227	126 852
- Charges d'exploitation bancaire	177 077	118 148	58 928
- Matières et fournitures consommées	29 787	13 347	16 440
- Services consommés	100 543	57 273	43 270
- Charges diverses	124 539	96 608	27 931
- Charges du personnel	540 092	333 969	206 123
- Dotation aux Provisions exigibles	222 557	143 600	78 956
- Dotation amortissement & Provisions N- exigibles	46 388	49 633	- 3 245
- Charges exceptionnelles et hors- exploitation	196 693	22 802	173 892
III. RESULTAT	250 533	316 581	- 66 048

L'analyse par palier du résultat au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

2.1. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION MONETAIRE (1)	251 301	267 389	-16 088
<u>Opérations de marchés et d'avances</u>	<u>29 012</u>	<u>7 604</u>	<u>21 408</u>
- Produits d'intérêts sur prêts à court terme	8 221	6 183	2 037
- Produits d'intérêts sur facilités permanentes	20 791	1 420	19 371
- Produits des commissions de notification des lignes sur facilités permanentes.	0	0	0
- Produits d'intérêts sur prêts spéciaux	0	0	0
<u>Profits réalisés sur les opérations de change</u>	<u>222 290</u>	<u>259 786</u>	<u>-37 496</u>
- Produits de change réalisés	222 290	259 786	-37 496
- Profits d'arbitrage réalisés	0	0	0
- Produits de déport	0	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION MONETAIRE (2)	207 080	80 227	126 852
<u>Opérations de marchés et d'avances</u>	<u>33 347</u>	<u>5 584</u>	<u>27 762</u>
- Charges et Commissions sur titres émis à intérêts postcomptés	33 347	5 584	27 762
<u>Pertes réalisées sur les opérations de change</u>	<u>33 963</u>	<u>1 390</u>	<u>32 573</u>
- Pertes réalisées sur les opérations de change	33 963	1 390	32 573
- Charge de Déport	0	0	0
- Pertes d'arbitrage réalisées	0	0	0
<u>Charges relatives aux signes monétaires</u>	<u>139 770</u>	<u>73 253</u>	<u>66 517</u>
- Signes monétaires achetés et créés	82 681	43 301	39 380
- Matières premières pour signes monétaires consommés	8 283	262	8 021
- Charges relatives à la circulation fiduciaire	5 115	3 774	1 342
- Autres charges liées à la circulation fiduciaire	43 689	25 915	17 774
MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (3)=(1)-(2)	44 221	187 162	-142 941

A fin décembre 2023, la marge d'exploitation monétaire est de CDF 44.221 millions contre CDF 187.162 millions au 31 décembre 2022, soit une variation négative de CDF 142.941 millions.

Cette variation s'explique par l'accroissement des charges d'exploitation monétaire qui sont passées de CDF 80.227 millions à CDF 207.080 millions, d'une année à l'autre.

2.2. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE (1)	1 388 281	879 057	509 224
Commissions perçues	279 836	275 193	4 643
- Commissions sur les paiements du Trésor	270 882	268 661	2 221
- Commissions sur les opérations avec le FMI	0	0	0
- Commissions sur les transferts des opérations du crédit	1 715	1 842	-127
- Commissions sur les autres transferts	1 522	887	635
- Commissions sur les opérations en M.E.	5 711	3 800	1 911
- Commissions sur crédits	0	3	-3
- Commissions sur encaissement.	7	0	7
Intérêts perçus et intérêts à recevoir	639 840	191 586	448 254
- Intérêts sur les comptes consolidés du Trésor	0	0	0
- Intérêts sur les comptes en M.E.	468 853	138 150	330 704
- Intérêts perçus sur titres en M.E.	0	0	0
- Intérêts perçus sur Titres en MN Etat	16 532	24 076	-7 544
- Coupons Encaissés sur obligations Etat	0	0	0
- Intérêts sur les opérations avec le FMI	83 423	21 212	62 211
- Coupons Encaissés sur obligations Etat	70 780	7 993	62 787
- Intérêts perçus sur les prêts spéciaux aux Ets de crédit			0
- Intérêts des prêts au personnel	251	155	96
Plus value et produits divers /titres	0	0	0
Produits d'autres prestations bancaires	452 429	401 232	51 197
- Redevance du suivi de change	299 345	268 775	30 570
- Prod.ctrl. des opér. Crdt			0
- Autres	153 084	132 457	20 627
Autres produits d'exploitation bancaire	16 175	11 047	5 129
- Produits sur facturation informatique	16 161	11 015	5 147
- Autres	14	32	-18
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE (2)	177 077	118 148	58 928
Commissions payées	46 079	81 480	-35 401
- Commissions sur les opérations bancaires	46 079	81 380	-35 301
- Commissions sur les opérations en M.E.	0	100	-100
Intérêts payés	128 498	35 308	93 189
- Intérêts sur les opérations avec le FMI	128 279	32 536	95 742
- Intérêts sur les comptes nostro débiteurs	21	343	-322
- Intérêts sur les comptes lori créditeurs	0	0	0
- Intérêts sur les autres Emprunts	198	2 429	-2 231
- Pertes des écarts entre marchés	0	0	0
Charges d'autres prestations bancaires	2 496	1 356	1 140
- Charges d'autres prestations bancaires	2 496	1 356	1 140
Autres charges d'exploitation bancaire	4	4	0
MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (3)=(1)-(2)	1 211 204	760 909	450 295

La marge d'exploitation bancaire de l'exercice 2023 s'est établie à CDF 1.211.204 millions. Comparé à l'exercice précédent, elle connaît une augmentation de CDF 450.295 millions.

Cette hausse est expliquée par l'accroissement des produits d'exploitation bancaire contre une légère accélération des charges d'exploitation bancaire :

- les produits d'exploitation bancaire de CDF 1.388.281 millions contre CDF 879.057 millions en 2022, soit une augmentation de CDF 509.224 millions située principalement sur les postes « intérêts sur les comptes en ME », « intérêts sur les opérations avec le FMI » et « coupons encaissés sur obligations Etat ».
- les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une faible progression de CDF 58.928 millions passant de CDF 118.148 millions en 2022 à CDF 177.077 millions en 2023.

L'analyse des produits d'exploitation bancaire en 2023 se présente comme suit :

2.2.1. Commissions perçues

Les commissions perçues sont chiffrées à CDF 279.836 millions en 2023 contre CDF 275.193 millions en 2022, soit un accroissement de CDF 4.643 millions, imputable essentiellement aux « commissions sur les paiements du Trésor ».

2.2.2. Intérêts perçus

Au 31 décembre 2023, les intérêts perçus ont atteint CDF 639.840 millions contre CDF 191.586 millions en 2022, soit une augmentation de CDF 448.254 millions.

Ils sont composés principalement des :

- intérêts sur les comptes en ME : CDF 468.853 millions à fin 2023 contre CDF 138.150 millions en 2022, soit une augmentation de CDF 330.704 millions ;
- intérêts perçus sur titres en MN : CDF 16.532 millions à fin 2023 contre CDF 24.076 millions en 2022, soit une diminution de CDF 7.544 millions ;
- coupons encaissés sur titres de l'Etat : CDF 70.780 à fin 2023 contre 7.993 millions en 2022, soit une augmentation de 62.787 millions ;
- Intérêts sur les opérations avec le FMI : CDF 83.423 millions contre CDF 21.212 millions en 2022, soit une hausse de CDF 62.211 millions.

2.2.3. Produits d'autres prestations bancaires

Les produits d'autres prestations bancaires ont augmenté de CDF 51.197 millions par rapport à 2022.

L'évolution positive de ces produits est imputable à la hausse de la redevance du suivi de change de CDF 30.570 millions et des autres prestations de CDF 20.627 millions.

2.2.4. Autres produits d'exploitation bancaire

Les autres produits d'exploitation bancaire se sont établis à CDF 16.175 millions contre CDF 11.047 millions en 2022, soit une hausse de CDF 5.129 millions constatée sur les produits de facturation des services informatiques, lesquels sont passés de CDF 11.015 millions en 2022 à CDF 16.161 millions en 2023.

Pour leur part, les charges d'exploitation bancaire s'analysent comme suit :

2.2.5. Commissions payées

A fin décembre 2023, les commissions payées aux correspondants se sont situées à CDF 46.079 millions contre CDF 81.480 millions en 2022, soit une diminution de CDF 35.401 millions.

2.2.6. Intérêts payés

Ils se sont établis au 31 décembre 2023 à CDF 128.498 millions contre CDF 35.308 millions en 2022, soit une hausse de CDF 93.189 millions. Cette hausse est expliquée par l'effet conjugué de l'augmentation des intérêts sur les opérations avec le FMI de CDF 95.742 millions et de la diminution des intérêts payés principalement sur les autres emprunts de CDF 2.231 millions.

2.2.7. Charges d'autres prestations bancaires

La rémunération reconnue aux Agences mandataires se chiffre à CDF 2.496 millions à fin 2023 contre CDF 1.356 millions l'année précédente, soit une augmentation de CDF 1.140 millions.

2.3. VALEUR AJOUTEE

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Marge d'exploitation monétaire (1)	44 221	187 162	-142 941
Marge d'exploitation bancaire (2)	1 211 204	760 909	450 295
Consommations intermédiaires (3)	130 330	70 620	59 710
- Matières et Fournitures consommées	29 787	13 347	16 440
- Services consommés	100 543	57 273	43 270
VALEUR AJOUTEE (4) = (1)+(2)-(3)	1 125 095	877 451	247 644

Au 31 décembre 2023, la valeur ajoutée se situe à CDF 1.125.095 millions contre CDF 877.451 millions au 31 décembre 2022. Cette progression est consécutive à l'augmentation significative des marges d'exploitation bancaire.

2.4. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Valeur ajoutée (1)	1 125 095	877 451	247 644
Produits divers (2)	40 943	9 474	31 469
- Ventes d'imprimés de sécurité	36 021	5 037	30 984
- Ventes d'imprimés ordinaires	41	48	-7
- Vente en ligne formulaires document de change	4 700	4 387	313
- Autres produits divers	180	1	178
Subvention d'exploitation (3)	0	0	0
Reprises sur provisions exigibles (4)	143 704	56 013	87 691
-Reprises sur provisions pour risques	90 001	9 033	80 968
-Reprises sur provisions pour indemnités de fin de carrière	53 703	46 981	6 723
Charges diverses (5)	124 539	96 608	27 931
- Frais d'administration centrale	44 071	34 661	9 410
- Subv accordées,dons & cotisat ^a	27	9	18
- Autres charges diverses	80 441	61 939	18 502
Charges du Personnel (6)	540 092	333 969	206 123
- Frais du personnel	512 576	332 587	179 989
- Frais des soins de santé	27 516	1 381	26 135
Dotations aux provisions exigibles (7)	222 557	143 600	78 956
-Dotations aux provisions pour risques	147 175	89 897	57 278
-Autres provisions pour risques	0	0	0
-Dotations aux provisions pour retraite du personnel	75 382	53 703	21 678
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (8) = (1)+(2)+(3)+(4)-(5)-(6)-(7)	422 554	368 761	53 792

A fin décembre 2023, le résultat brut d'exploitation se chiffre à CDF 422.554 millions contre CDF 368.761 millions au 31 décembre 2022, dégageant ainsi une variation de CDF 53.792 millions.

La formation de ce résultat s'analyse de la manière suivante :

- la valeur ajoutée de l'exercice 2023, soit CDF 1.125.095 millions est en progression de CDF 247.644 millions comparativement à l'exercice précédent ;
- les produits divers constitués des recettes issues des ventes d'imprimés de sécurité et ordinaires, de signes monétaires de collection, de publications et de prestations diverses ont enregistré une hausse de CDF 31.469 millions. Ils se sont établis à CDF 40.943 millions en 2023 contre CDF 9.474 millions en 2022 ;
- les reprises sur provisions exigibles sont en hausse de CDF 87.691 millions, passant de CDF 56.013 millions en 2022 à CDF 143.704 millions en 2023 ;
- les charges diverses ont connu une augmentation de CDF 27.931 millions s'établissant à CDF 124.539 millions en 2023 contre CDF 96.608 millions en 2022 ;

- les charges du personnel se sont établies à CDF 540.092 millions en 2023 contre CDF 333.969 millions en 2022, soit un accroissement de CDF 206.123 millions. Elles sont constituées des frais du personnel et des soins de santé comme renseigné dans le tableau ci-dessous :

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variations
CHARGES DU PERSONNEL	540 092	333 969	206 123
Frais du personnel	505 337	304 190	201 147
- rémunérations	144 290	104 652	39 638
- charges sociales diverses	88 203	43 657	44 546
- indemnités et divers	272 844	155 881	116 962
Frais des soins de santé	34 755	29 778	4 977
- soins médicaux	33 309	27 926	5 383
- produits pharmaceutiques	1 446	1 852	-406

- les dotations aux provisions exigibles ont enregistré une hausse de CDF 78.956 millions, passant de CDF 143.600 millions en 2022 à CDF 222.557 millions en 2023.

2.5. RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Résultat Brut d'Exploitation (1)	422 554	368 761	53 793
Reprise s/Amort. et Prov. N-exigibles (2)	2 043	5 455	-3 412
Dotations aux Amort. et Prov. N-exigibles (3)	46 388	49 633	-3 245
RESULTAT COURANT D'EXPLOIT. (4)=(1)+(2)-(3)	378 209	324 583	53 626

Le résultat courant d'exploitation est passé de CDF 324.583 millions au 31 décembre 2022 à CDF 378.209 millions au 31 décembre 2023, dégagant ainsi une variation de CDF 53.626 millions.

Ce résultat se décompose de la manière suivante :

- résultat brut d'exploitation : CDF 422.554 millions en 2023 contre CDF 368.761 millions en 2022 ;
- reprises sur amortissements et provisions non exigibles : CDF 2.043 millions en 2023 contre CDF 5.455 millions en 2022 ;
- dotations aux amortissements et provisions non exigibles : CDF 46.388 millions en 2023 contre CDF 49.633 millions en 2022.

2.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL & HORS-EXPLOITATION

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits exceptionnels et hors exploitation (1)	69 018	14 800	54 218
Charges exceptionnels et hors exploitation (2)	196 693	22 802	173 892
RESULTAT EXCEPT. & HORS EXPLOIT. (3)=(1)-(2)	-127 676	-8 002	-119 674

Le résultat exceptionnel est passé de - CDF 8.002 millions au 31 décembre 2022 à - CDF127.676 millions au 31 décembre 2023, dégageant ainsi une variation négative de CDF 119.674 millions expliquée par le paiement des amendes fiscales et le remboursement aux miniers des pénalités indues.

2.7. RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Résulta courant d'exploitation (1)	378 209	324 583	53 626
Résultat exceptionnel et hors exploitation (2)	-127 676	-8 002	-119 674
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER (3)=(1)+(2)	250 533	316 581	-66 048

Le résultat de la période à affecter est passé de CDF 316.581 millions au 31 décembre 2022 à CDF 250.533 millions au 31 décembre 2023, dégageant une variation négative de CDF 66.048 millions.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau des flux de trésorerie (en millions de CDF)

	Notes	2023	2022
Résultat de l'exercice	TFR	250 533	316 581
Ecart de conversion	1	-	-162 538
Résultat ajusté		250 533	154 044
Eléments à exclure			
Dotations aux amortissements et prov.	2	265 655	164 161
Moins-value de cession	TFR	100	1 499
Reprise amortissements et provisions	3	-145 747	-56 204
Régularisations des immobilisations	4	-	-71 183
Production immobilisée (stockée)	5	-	-1
Mali de caisses		-	59
Excédents de caisses		-	-13
Régularisations		-1 877	-111 970
Charges sur exercice antérieur		-	11 930
Produits/exercices antérieurs		-	-336
<i>S/Total éléments à exclure</i>		<i>118 130</i>	<i>-62 059</i>
		368 663	216 102
Variation des éléments à CT			
Variations des actifs à CT	6	-430 548	-970 533
Perte de l'exercice précédent			-1 981
Variations des passifs à CT	7	940 597	787 848
Variation du BFR		510 049	-182 684
Flux de trésorerie en provenance des activités opérationnelles		878 712	33 418
Investissements			
Acquisitions	Tab immo	-39 527	-2 167
Cessions	Tab immo	1 085	
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement		-38 442	-2 167
Financement			
Encaissements			
Variation des billets en circulation		1 034 877	751 891
Accroissement engagements LT	8	134 264	815 597
Engagement en DTS		2 863 038	
Ajustement			
<i>S/Total Encaissements</i>		<i>4 032 179</i>	<i>1 567 489</i>
Décaissements			
Remboursement principal	9	0	-32 335
Variation Engagements à LT		0	
Variation des créances à LT	10	-67 209	
Dividende	11	-60 825	
<i>S/Total Décaissements</i>		<i>-128 034</i>	<i>-32 335</i>
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement		3 904 144	1 535 153
Ecart de conversion sur Engagements en DTS et Titres		0	0
Flux de trésorerie total de l'exercice		4 744 415	1 566 405
Trésorerie début de période		10 360 981	8 794 576
Régularisation trésorerie en début de période			
Trésorerie fin de période		15 105 396	10 360 981

Bilan retraité

Actif (en millions de CDF)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>ajustement</u>	<u>corrigé</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
<u>Actifs à court terme</u>						
<u>Trésorerie</u>						
Avoirs et créances en ME		12 751 357		12 751 357	8 529 137	4 222 220
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI		2 354 039		2 354 039	1 831 843	522 196
						0
S/Total Trésorerie		15 105 396	0	15 105 396	10 360 981	4 744 415
<u>Autres actifs à court terme</u>				0		0
Concours en MN aux établissements de crédit		309 000	0	309 000	65 000	244 000
Avoirs et créances divers		215 627	0	215 627	155 718	59 909
Régularisation et suspens		379 503		379 503	198 378	181 125
Titre en MN		3 595 317		3 595 317	3 595 317	0
Autres actifs		432 120		432 120	419 397	12 723
						0
S/Total Autres Actifs à CT		4 931 567	0	4 931 567	4 433 809	497 758
<u>Actifs à long terme</u>				0		0
Immobilisations		624 976		624 976	551 436	73 540
Titres en ME		0		0	0	0
Créances à tritiser		0		0	0	0
Ecart de conversion		0	1 290 496	-1 290 496	0	-1 290 496
Perte reportée			0	0		0
S/Total Autres Actifs à long terme		624 976	1 290 496	-665 521	551 436	-1 216 957
TOTAL ACTIFS		20 661 938	1 290 496	19 371 441	15 346 226	5 315 711

Passif et fonds propres (en millions de CDF)

		<u>31/12/2023</u>	<u>ajustement</u>	<u>corrigé</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
<u>Passifs à court terme</u>						
Dépôts en MN		3 531 763		3 531 763	3 816 182	-284 419
Reprise des liquidités		190 000		190 000	208 000	-18 000
Régularisations et suspens		282 441		282 441	430 037	-147 596
Autres passifs divers		2 350 091		2 350 091	597 013	1 753 078
Engagements en Or et ME hors DTS		128 685		128 685	510 296	-381 611
Engagements divers		249 827	-	249 827	96 418	153 409
						0
S/Total Passifs à court terme		6 732 808	-	6 732 807	5 657 947	1 074 861
<u>Passifs à long terme</u>						
Billets et pièces en circulation		4 831 991		4 831 991	3 797 114	1 034 877
Engagements en DTS		7 961 452		7 961 452	5 098 414	2 863 038
Prov. pr risques et charges		223 654		223 654	144 802	78 853
S/Total Passifs à long terme		13 017 097	-	13 017 097	9 040 330	3 976 767
<u>Fonds propres</u>						0
Fonds propres		661 502		661 502	331 369	330 133
Résultat de l'exercice	TFR	250 533	1 290 496	- 1 039 963	316 581	-1 356 545
Perte reportée				-		0
S/Total Fonds Propres		912 035	1 290 496	- 378 462	647 950	1 026 411
TOTAL Passifs et capitaux propres		20 661 939	1 290 496	19 371 442	15 346 226	5 315 712

Commentaires du tableau des flux de trésorerie

Le TFT de l'exercice 2023 a connu des évolutions dans sa présentation par rapport aux exercices antérieurs.

1. Ecart de conversion

Cette rubrique est prise en compte dans la variation des passifs à CT.

2. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations sont ventilées comme suit :

	<u>En millions de CDF</u>
	<u>2023</u>
Dotation aux amortissements	-39 842
Dotations aux provisions non exigibles	-3 255
Dotations aux provisions exigibles	-222 557
Total	-265 655

3. Reprises amortissements et provisions

	<u>En millions de CDF</u>
	<u>2 023</u>
Reprises sur amortissements	-
Reprises sur provisions N-exigibles	2 043
Reprises sur provisions exigibles	143 704
Total	145 747

4. Régularisation des immobilisations

Cette rubrique renseignait aussi bien les éléments avec flux que ceux sans flux. En 2023, il est considéré uniquement les flux des acquisitions regroupés dans la rubrique des investissements.

5. Production immobilisée (stockée)

Cette rubrique a été exclue du TFT dans la mesure où les éléments qui la constituent sont sans flux.

6. Variation des actifs à court terme

	En millions de CDF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Concours à CT en MN aux établissements de crédit	473 191	239 191	234 000
Avoirs et créances divers à CT en MN sur les Résidents	9 872	572	9 300
Avoirs et créances divers à CT en ME sur les Non-résidents	5 757	12 195	-6 438
Débours à réc Coopec et Sté Micro fin	289	-	289
Régularisations et suspens	379 503	198 378	181 125
Titres Etat MN	3 595 317	3 595 317	-
Autres actifs divers	431 669	419 397	12 272
Total	4 895 598	4 465 050	430 548

Les actifs à CT en 2022 totalisaient CDF 4.433.809 millions. Partant du retraitement sur cette rubrique des valeurs des exercices 2022 et 2023 excluant les éléments à moyen et long terme alors regroupés sous les rubriques « concours en MN aux établissements de crédit », « avoirs et créances divers » et « autres actifs divers », les actifs à CT se chiffrent respectivement à CDF 4.465.050 millions et CDF 4.895.598 millions.

7. Variation des passifs à court terme

	En millions de CDF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Dépôts en MN	3 531 688	3 816 106	-284 418
Reprise de liquidité	190 000	208 000	-18 000
Engagements en or et ME hors DTS	128 685	510 296	-381 611
Régularisations et suspens	282 441	430 037	-147 596
Engagements divers à CT	50 971	31 827	19 145
Autres passifs divers	2 350 091	597 013	1 753 078
	6 533 876	5 593 277	940 597

Les passifs à CT de l'exercice 2022 s'élevaient à CDF 5.657.870 millions. A la suite du retraitement des éléments du TFT, ils se chiffrent à CDF 5.593.277 millions en ayant exclu les éléments à moyen et long terme inclus dans la rubrique « engagements divers à CT ».

8. Variation des engagements à LT

	En millions de CDF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Engagements divers à MT en MN envers les Résidents	20	16	4
Engagements à MT en ME envers les Etablissements de crédit	107 184	-	107 184
Engagements à MT en ME envers le Secteur privé	87 817	61 814	26 002
Engagements à LT en ME envers le Secteur privé	3 835	2 761	1 073
S/TOTAL	198 855	64 592	134 264
ENGAGEMENTS EN DTS	7 961 452	5 098 414	2 863 038
S/TOTAL	7 961 452	5 098 414	2 863 038
TOTAL	8 160 308	5 163 006	2 997 302

En 2022, cette rubrique ne renseignait que la variation du compte « FMI, FRPC à LT » de CDF 751.358 millions. Pour l'exercice 2023, le retraitement tient compte de tous les engagements à LT dont la variation est de CDF 2.997.302 millions.

9. Remboursement principal

En 2022, cette rubrique comportait les éléments ci-après :

	En millions de CDF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Emprunt à CT ME auprès des banques agréées	-	5 762	-5 762

En 2023, ces éléments sont reclassés dans la rubrique des passifs à CT à la suite du retraitement du TFT.

10. Variations des créances à LT

Cette rubrique a été ajoutée à la suite du retraitement du TFT. Elle renferme les éléments ci-après :

	En millions de CDF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Prêts à LT MN au personnel	20 007	7 327	12 680
Prêts à LT ME au personnel	66 566	55 691	10 875
Prêts spéc. LT Bques agréées	75 000	65 000	10 000
Gar à LT ME versées bques agr	449	532	-83
Gar LT ME versées Eses privées	937	658	279
Prêts MT en MN au personnel	23 806	16 610	7 196
Prêt MT en ME au personnel	87 817	61 814	26 002
Créances sous-traitants	163	-	163
Gar MT ME ver E privées	396	298	98
Total	277 162	209 952	67 209

11. Dividendes

	<u>En millions de CDF</u>		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Variation</u>
Dividende	<u>-60 825</u>	-	<u>-60 825</u>
Total	<u>-60 825</u>	-	<u>-60 825</u>

Le flux de CDF 60.825 millions est considéré à la suite du retraitement du TFT. Il correspond à la quotité du résultat positif de l'exercice 2022 reconnue au Trésor Public en 2023 dans la répartition du bénéfice conformément aux dispositions de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la BCC.

ANNEXE 2 : NOTE DE SYNTHESE SUR LA CAISSE DE RETRAITE

1. De la tenue des comptes de la Caisse de Retraite

- 1.1. L'Ordre de Service n° 064/12 du 02 avril 2012 relatif à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse de Retraite prévoit la tenue, par la Caisse de Retraite, d'une comptabilité distincte aux fins de dissocier les avoirs des agents de ceux de la Banque.
- 1.2. Cependant, à défaut de disposer d'une personnalité juridique et d'un statut particulier, la Caisse de Retraite ne peut pas produire ses propres états financiers.
- 1.3. Au regard des contraintes ci-dessus, il est impérieux pour la Banque de procéder à la modification de l'Ordre de Service précité.
- 1.4. En attendant, des réflexions sont menées par les structures organisationnelles impliquées dans la production de l'information financière de la Banque afin de définir les modalités pour la mise en place d'une organisation comptable adaptée à la Caisse de Retraite.
- 1.5. Aussi, le schéma de comptabilisation validé et implémenté dans le système informatique de la Banque a permis à la Caisse de Retraite d'enregistrer, de manière exhaustive, toutes ses opérations.
- 1.6. La situation des avoirs de la Caisse de Retraite à fin décembre 2023 se présente comme suit :

Avoirs	Montant en ME (USD)	Cours	Montant en CDF
I. Avoirs en monnaie nationale	22 826,36		61 165 539,85
Compte courant en MN	22 826,36	2679,6016	61 165 539,85
II. Avoirs en ME (usd)	3 870 038,23		10 370 160 633,17
Compte courant en ME	1 382 647,98	2679,6016	3 704 945 739,44
Dépôts à terme	2 487 390,25	2679,6016	6 665 214 893,72
- RAWBANK	1 737 390,25	2679,6016	4 655 513 693,72
- TMB	750 000,00	2679,6016	2 009 701 200,00
III. Prêts au personnel	32 772 317,50		87 816 754 419,43
Prêts à MT	29 819 684,18	2679,6016	79 904 873 444,78
Prêts à CT	2 952 633,32	2679,6016	7 911 880 974,65
Total	36 665 182,09		98 248 080 592,45

2. Du Projet crédit logement

- 2.1. Conformément à l’Instruction du Conseil de la Banque réf. : C.BCC/N° 306 du 06 août 2019 adressée à la Caisse de Retraite et définissant les orientations sur la mise en œuvre du Projet Crédit logement, des maisons et des appartements ont été construits en faveur du personnel de la Banque ayant souscrit à ce projet.
- 2.2. Dans ce cadre, la Banque avait signé des contrats avec trois (3) promoteurs immobiliers, à savoir la Société Immobilière KHASAM (SIMKHA SARL), le groupement d’intérêt économique HONG FENG et MH Luxembourg SARL pour la construction de 159 logements sur les sites de Gombe, Mbudi et Pont Cabu, pour une valeur globale de USD 31.385.854,85 remboursable en 240 mensualités.
- 2.3. A la suite des pluies diluviennes de décembre 2023 ayant occasionné une crue exceptionnelle du fleuve Congo, le site de Mbudi avait été inondé et des logements y érigés ont subi des dégâts importants décrits dans le rapport technique du constructeur.
- 2.4. Un comité de crise chargé du suivi de ce dossier a été mis en place afin de proposer à la Haute Direction des solutions idoines. En attendant la décision de la Hiérarchie au regard de l’ampleur des dégâts sur les constructions, le prêt au personnel pour ce site de CDF 18.680 millions a été déprécié à hauteur de 17,29 % soit CDF 3.230 millions.

ANNEXE 3 : TABLEAU DES PROVISIONS

STOCK ET PROVISION CORRESPONDANT AU 31/12/2023 (COUVERTURE 2024)

STOCK AU 31 DECEMBRE 2023			PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2023			
COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	OBSERVAT°
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
2612000000	Prêts à LT ME au personnel	69 796 020 320,16	2826050000	Prov dép prêts à LT au personnel	3 230 460 698,92	4,6% de stock
4221000000	Contentieux Personnel	301 732 447,55	4817000000	Provisions dépr. Contentieux Personnel	193 473 617,81	64% de stock
4645000000	Contentieux Juridique	-	4812000000	Provisions s/Contentieux Juridique	-	100% de Stock
4640100000	Créances sous-traitants	1 306 277 929,77	4840100000	Prov.dépr. créances soustraitants	1 143 709 110,00	87% de Stock
4640900000	Autres créances douteuses	17 886 118 018,22	4890100000	Prov dép Av&Acpt fournisseurs	14 972 066 031,96	100% de Stock
			4890200000	Prov dépr participation BCC	2 914 051 986,26	100% de Stock
4646000000	Débours à Récupérer Bques/liquidation	15 697 306 523,07	4813000000	Provisions s/Débours à Récupérer bques/liquidation	15 697 306 523,07	100% de Stock
4646120000	Débours à récup. ME Bque Congol. En liq.	56 674 044 318,63	4813020000	Prov. Dépr. Débours à récup. ME Bque Congolaise en liq.	56 674 044 318,63	100% de Stock
4646130000	Déb récup FIBank en ME	26 719 997 491,53	4813030000	Prov dép déb réc FIBANK en ME	26 719 997 491,53	100% de Stock
4646200000	Déb récup Bques liquid en ME	7 670 615 884,47	4813040000	Prov dép déb réc Bque en liquid en ME	7 670 615 884,47	100% de Stock
4647000000	Découvert bques en liquidation	145 463 616,30	4813010000	Prov depr decouv bques liquid	145 463 616,30	100% de Stock
4649000000	Débours à récup. COOPEC en liquidation	3 287 159 545,77	4818000000	Provisions dépr. COOPEC en liquidation	3 287 159 545,77	100% de Stock
4649010000	Créances BCC s/Bque Congol. en liquid.	69 483 799 293,59	4816050000	Provisions dépr. créances BCC s/Bque Congol. En liquid.	69 483 799 293,59	100% de Stock
4649020000	Créances BIAC	2 731 798 291,56	4816060000	Prov dépr créance sur la BIAC	2 731 798 291,56	100% de Stock
4649030000	Débours à récup Coopec et Sté micro finances	1 991 551 242,50	4819010000	Prov dépr Coopec et Sté Microfin	1 702 954 596,38	85,5% de Stock
4650000000	Débours à récup. sté microfin. en liquidation	418 864 948,79	4819000000	Provisions sté Microfin. en liquidation	418 864 948,79	100% de Stock
4652000000	Dettes cristal. bques en diff.	16 589 975 869,61	4830000000	Prov. dépr. dettes crista. FIBANK	16 589 975 869,61	100% de Stock
5633010300	Créances BCC s/Bque Congol. ME	46 898 500 006,99	5812030000	Provisions dépréc. Créance BCC s/Bque Congol. ME	46 898 500 006,99	100% de Stock
Sous total		337 599 225 748,51			270 474 241 831,64	
PROVISIONS POUR CHARGES & PERTES					38 151 067 968,02	
			1812000000	Provision Amendes & Pénalités	60 000 000 000,00	DCB
			1813000000	Provisions pour litiges	86 734 531 987,31	Dir Juridique
			1819000000	Autres provisions pr risques	1 538 043 174,49	DCB
			1821000000	Provision Indemnités Fin Carrières	75 381 750 042,23	DRH
Sous total					223 654 325 204,03	
TOTAL GENERAL					494 128 567 035,67	

ANNEXE 4 : TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS AU 31/12/2023

A. DOTATIONS PROVISIONS EXIGIBLES

OBJET DES PROVISIONS	SOLDE 31/12/2022	DOTATIONS 2023	REPRISES 2023	SOLDE 31/12/2023
1) Provisions pour amendes & pénalités	88 404 771 315,02	60 000 000 000,00	88 404 771 315,02	60 000 000 000,00
2) Provisions pour litiges	1 753 366 736,17	86 577 224 933,20	1 596 059 682,06	86 734 531 987,31
3) Autres provisions pour risques	940 187 606,73	597 855 567,76	-	1 538 043 174,49
TOTAL DOTATIONS POUR RISQUES	91 098 325 657,92	147 175 080 500,96	90 000 830 997,08	148 272 575 161,80
4) Prov pour indemnités fin carrière	53 703 398 606,40	75 381 750 042,23	53 703 398 606,40	75 381 750 042,23
TOTAL DOTATIONS POUR CHARGES	53 703 398 606,40	75 381 750 042,23	53 703 398 606,40	75 381 750 042,23
TOTAL DOTATIONS PROVISIONS EXIGIBLES	144 801 724 264,32	222 556 830 543,19	143 704 229 603,48	223 654 325 204,03

B. DOTATIONS PROVISIONS NON EXIGIBLES

OBJET DES PROVISIONS	DOTATIONS 2023	REPRISES 2023
1) Dot prov dép Créances dout	59 765 585,76	-
2) Dot prov dép créances en ME	-	-
3) Dot prov dépr des autres installations	3 255 436 485,87	2 042 742 659,95
4) Dotat prov pr dépre prêt à LT au personnel	3 230 460 698,92	-
TOTAL DOTATIONS PROVISIONS NON EXIGIBLES	6 545 662 770,55	2 042 742 659,95

TABLE DE MATIERES

ETATS FINANCIERS	1
BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO	2
TABEAU DE FORMATION DU RESULTAT	4
NOTES AUX COMPTES ANNUELS	5
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES UTILISES	6
INTRODUCTION	9
I ^{ERE} PARTIE	11
CADRE JURIDIQUE ET RÈGLES D'ÉVALUATION COMPTABLE	11
II ^{EME} PARTIE	18
COMPTES DU BILAN ET HORS-BILAN	18
1. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES HORS DTS	19
1.1. Avoirs et créances en or	19
1.2. Avoirs et créances en ME	19
1.2.1. Encaisses en monnaies étrangères	20
1.2.2. Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants étrangers	21
1.2.3. Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers	22
1.2.4. Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants locaux	22
1.2.5. Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	23
1.2.6. Placements à court terme en ME auprès des correspondants locaux	23
1.2.7. Provisions versées pour CREDOC à change couvert correspondants locaux	24
2. AVOIRS ET CREANCES EN DTS	24
2.1. Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	24
2.1.1. Avoirs à vue en DTS	24
2.1.2. Tranche de réserve	24
3. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIE NATIONALE	25
3.1. Concours aux établissements de crédit	25
3.2. Titres en MN	25
3.2.1. Portefeuille Titre Etat en MN	26
3.2.2. Titres de créance sur l'Etat en MN à recevoir	26
3.2.3. Obligations de l'Etat en MN	26
4. AUTRES ACTIFS	26
4.1. Immobilisations	27
4.2. Avoirs et créances divers	28
4.2.1. Avoirs et créances divers en MN	28
4.2.1.1. Contentieux personnel	29
4.2.1.2. Débours à récupérer au personnel	29
4.2.1.3. Prêts au personnel	29
4.2.1.4. Garanties versées	29
4.2.2. Avoirs et créances divers en ME	30
4.2.2.1. Fournisseurs ordinaires/ Autres NR en ME	30
4.2.2.2. Garantie à MT en ME versée aux Entreprises privées	30
4.2.2.3. Prêts à MT en ME au personnel	30
4.2.2.4. Prêts à LT en ME au personnel	31
4.2.2.5. Garantie à LT en ME versée aux Entreprises privées	31
4.2.2.6. Garantie à LT en ME versée aux banques agréées	31
4.3. Régularisations et suspens d'actif	32
4.3.1. Comptes de régularisation	32
4.3.1.1. Produits à recevoir	32
4.3.1.2. Charges payées ou comptabilisées d'avance	33

4.3.2. Comptes d'attente débiteurs	33
4.3.2.1. Suspens débiteurs.....	33
4.3.3. Débiteurs divers.....	35
4.3.3.1. Retraits des fonds en MN à justifier.....	35
4.3.3.2. Manquants des caisses à justifier.....	36
4.3.4. Stocks.....	36
4.4. Autres actifs divers.....	36
4.4.1. Résultat d'exploitation des exercices antérieurs.....	37
4.4.2. Créances sur les clients non bancaires ordinaires en MN.....	37
4.4.3. Créances sur l'Etat en MN.....	37
4.4.4. Intérêts à recevoir	38
4.4.5. Créances sous-traitants	38
4.4.6. Débours à réc. Coopec et Sté Micro fin	38
5. ENGAGEMENTS EN MN.....	38
5.1. Billets en circulation	39
5.2. Dépôts en MN des Résidents	39
5.2.1. Dépôts en MN des établissements de crédit.....	39
5.2.1.1. Dépôts en MN des banques agréées	39
5.2.1.2. Dépôts des autres institutions financières	40
5.2.2. Autres dépôts en MN des résidents	40
5.2.2.1. Dépôts en monnaie nationale de l'Etat.....	40
5.2.2.2. Dépôts en MN des Entreprises Publiques & Semi-publiques.....	42
5.2.2.3. Dépôts en MN du secteur privé	42
5.3. Dépôts en MN des non-résidents.....	42
5.4. Reprise de liquidités	42
6. ENGAGEMENTS EN OR ET MONNAIES ETRANGERES HORS DTS	43
6.1. Engagements en or	44
6.2. Engagements en ME	44
6.2.1. Engagements en ME envers les résidents	44
6.2.1.1. Engagements à vue en ME envers les résidents.....	44
6.2.1.2. Engagements à CT envers les résidents.....	46
6.2.2. Engagements en ME envers les non-résidents.....	47
6.2.2.1. Engagements à vue en ME envers les non- résidents	47
6.2.2.2. Engagements à CT en ME envers les non-résidents	48
7. ENGAGEMENTS EN DTS	48
7.1. Engagements en DTS envers le FMI	49
7.2. Engagements en DTS envers les autres institutions financières non-résidentes	49
8. AUTRES PASSIFS.....	49
8.1. Engagements divers	50
8.1.1. Engagements divers en MN.....	51
8.1.1.1. Engagements divers à vue en MN envers le personnel.....	51
8.1.1.2. Engagements divers à CT en MN envers le personnel.....	51
8.1.1.3. Engagements divers à CT en MN envers les banques agréées	51
8.1.1.4. Engagements divers à CT en MN envers l'Etat.....	51
8.1.1.5. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises publiques et semi- publiques	51
8.1.1.6. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises Privées	51
8.1.1.7. Engagements divers à CT en MN envers les particuliers.....	52
8.1.2. Engagements divers en ME.....	52
8.1.2.1. Fournisseurs ordinaires/Autres NR en ME	52
8.1.2.2. Emprunts à MT en ME/ Caisse Retraite	52
8.1.2.3. Cautions à LT en ME reçues des entreprises privées.....	52
8.1.2.4. Garanties à LT en ME reçues des entreprises privées.....	53
8.1.2.5. Garanties à MT en ME reçues des banques agréées	53
8.2. Régularisations et suspens du passif	53
8.2.1. Régularisation	54

Intérêts à payer sur les opérations bancaires	54
8.2.2. Suspens	54
8.2.2.1. Créiteurs divers	54
8.2.2.2. Comptes passerelles	55
8.3. Autres passifs divers	56
8.3.1. Recouvrement des banques en liquidation	57
8.3.2. Autres créiteurs divers	57
8.3.3. Ecart de conversion net	57
8.3.4. Chèques internes à payer	57
8.3.5. Recouvrement COOPEC et Sociétés de micro finance en liquidation	57
8.3.6. Compte Lori en ME des établissements de crédit	57
8.3.7. Compte Lori en ME Réserve Obligatoire des établissements de crédit	58
9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	58
9.1. Provisions pour amendes et pénalités	58
9.2. Provisions pour litiges	59
9.3. Provision pour indemnités de fin de carrière	59
10. FONDS PROPRES	59
10.1. Capital	59
10.2. Réserves	60
10.3. Plus-values de réévaluation des immobilisations	60
10.4. Plus-values de réévaluation des actifs en Or et en monnaies étrangères	60
11. RESULTAT DE L'EXERCICE	60
12. COMPTES HORS BILAN	60
12.1. Billets et monnaies	61
12.1.1. Billets de banque créés	61
12.1.2. Billets de banque détruits	62
12.1.3. Retraits/Versements	64
12.1.4. Encaisse en MN	64
12.2. Comptes d'engagements	67
12.2.1. Engagements donnés	67
12.2.1.1. Engagements donnés en MN	67
12.2.1.2. Engagements donnés en ME	67
12.2.2. Engagements reçus	68
12.2.2.1. Engagements reçus en MN	68
12.2.2.2. Engagements reçus en ME	68
12.3. Engagements internes	68
13. STRUCTURE FINANCIERE DE LA BCC	69
13.1. Produits et frais financiers en ME	70
13.2. Produits et frais financiers en MN	70
TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT	71
1. PRESENTATION	71
2. COMMENTAIRES	72
2.1. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE	73
2.2. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE	74
2.2.1. Commissions perçues	75
2.2.2. Intérêts perçus	75
2.2.3. Produits d'autres prestations bancaires	75
2.2.4. Autres produits d'exploitation bancaire	76
2.2.5. Commissions payées	76
2.2.6. Intérêts payés	76
2.2.7. Charges d'autres prestations bancaires	76
2.3. VALEUR AJOUTEE	76
2.4. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	77

2.5. RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION.....	78
2.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL & HORS-EXPLOITATION	79
2.7. RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER	79
ANNEXES	80
ANNEXE 1 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	81
ANNEXE 2 : NOTE DE SYNTHESE SUR LA CAISSE DE RETRAITE	88
ANNEXE 3 : TABLEAU DES PROVISIONS	90
ANNEXE 4 : TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS.....	91

